



Saint Laurent la Roche - © Karolina Samborska

# Atlas des Paysages du Jura

## Partie 3 : Orientations - Recommandations



FABRIQUES  
ARCHITECTURES PAYSAGES

Julien RIOU Karolina SAMBORSKA



Liberté  
Égalité  
Fraternité





## **Méthodologie et définition des recommandations ciblées par unité paysagère**

Plaine Doloise

Plaine Céréalière et Val de Loue

Bresse Comtoise

Vignoble Revermont

Petite Montagne

Premier Plateau

Second Plateau

Jura plissé des Grands Vaux

Jura plissé des Grands Monts

## **ANNEXE 1 - Recommandations ciblées par forme paysagère**

### **ANNEXE 2 - Recommandations ciblées par site pilote**

**Site n°1 - La pression urbaine de Dole aux portes de la confluence du  
Doubs et de la Loue**

**Site n°2 - Des "bouchons urbains" en entrées des Reculées, des  
situations d'exception entre plaine et plateau**

**Site n°3 - Saint-Claude/ Les Rousses : un rapport transfrontalier entre  
désindustrialisation et pression urbaine**

# Méthodologie et définition des Orientations et Recommandations

Cette dernière partie de l'Atlas développe des propositions d'orientations sous forme de recommandations. Celles-ci découlent de l'analyse des dynamiques et de l'identification des enjeux réalisées dans la seconde partie de l'Atlas.

Ce travail s'organise à plusieurs échelles. Comme pour le reste de l'Atlas, celle de l'Unité paysagère reste la plus adaptée aux propositions d'orientations touchant au paysage. On trouve donc dans cette troisième phase un détail par Unité paysagère balayant de manière exhaustive à la fois les orientations et recommandations générales et détaillées du territoire, chacune d'elles renvoyant selon les cas et la composition de celle-ci vers une ou des fiches synthétiques par formes paysagères rencontrée. On trouve enfin en annexe des propositions de recommandations illustrées en détail pour 3 sites pilotes, et qui ont fait l'objet d'un atelier de concertation avec les élus du département et une liste définie d'acteurs locaux.

## **Un travail co-construit**

Le 13 septembre 2022 a été organisé cet atelier de co-construction des recommandations sur 3 sites pilotes représentatifs de différents enjeux concernant le Jura. Les trois sites pilotes retenus par le Comité TECHnique de suivi de l'Atlas sont :

- La pression urbaine de Dole aux portes de la confluence du Doubs et de la Loue
- Des "bouchons urbains" en entrées des Reculées, des situations d'exception entre plaine et plateau
- Saint-Claude / Les Rousses : un rapport transfrontalier entre désindustrialisation et pression urbaine

L'équipe projet a préalablement formulé une liste de recommandations par thématique transversale et par site pilote afin de faire réagir les participants. Les objectifs de l'atelier ont été de hiérarchiser, reformuler, ajouter et localiser les orientations identifiées. Les participants se sont bien appropriés les recommandations. Le travail réalisé a permis d'en écarter certaines car déjà engagées sur le territoire ou pas assez pertinentes selon eux.



Suite à l'atelier, ces recommandations ont été reformulées et précisées afin d'aboutir à des propositions territorialisées et appropriables facilement par les élus et habitants.

### **Des orientations réalistes et audacieuses**

Cette partie de l'Atlas a pour objectif de proposer des outils et des leviers pour accompagner l'évolution des paysages au sein des unités paysagères afin d'anticiper sur les dynamiques analysées et perçues comme étant en désaccord avec une évolution cohérente des paysages (naturelle ou humaine).

Le travail de concertation aura permis d'aboutir à une liste partagée de recommandations autour de la préservation et valorisation des paysages, des grandes évolutions des dynamiques du bâti passées, actuelles et à venir, de l'adaptation aux enjeux climatiques et aux grandes évolutions des dynamiques agricoles, forestières, touristiques, ou encore de l'intégration des enjeux énergétiques à l'échelle territoriale.

Le document présenté ici se décline en trois parties distinctes :

- **Les recommandations par Unité paysagère**
- **Pour chacune de ces unités, un renvoi vers une ou plusieurs fiches relatives aux formes paysagères concernées**
- **En annexe, le détail des trois sites pilotes avec les recommandations qui y sont illustrées.**

Ce travail aura été primordial pour que cet Atlas soit approprié comme un outil par les élus, acteurs mais aussi les habitants du territoire. Il sera intégré dans le site internet d'une manière didactique, simple et clairement explicitée.



Saint Claude - © Karolina Samborsca



Atelier de concertation sur la rédaction et hiérarchisation des recommandations - septembre 2022 - © Caudex - Fabriques

## LA PLAINE DOLOISE

**Gérer l'étalement urbain de Dole le long des routes départementales pour limiter la perte de lisibilité des silhouettes villageoises.**

### 1 Valoriser la qualité paysagère des silhouettes villageoises.

- » Protéger et mettre en valeur les cônes de vue sur les silhouettes villageoises et le paysage depuis l'A36 et la RD673, les axes routiers comme démonstrateurs de paysage. Ouvrir des vues : défrichement, ouvrages adaptés.
- » Mettre en place des panneaux de mise en valeur des spécificités patrimoniales et paysagères sur les axes routiers. Imaginer une signalétique de présentation et de sensibilisation aux paysages sur l'aire du Potets, de Dole Audelange et l'aire d'Hyombre. Envisager des aménagements qui permettent cette lecture patrimoniale.
- » Créer des belvédères au niveau des cônes de vue sur et depuis les villages, des points de vue permettant de lire les éléments majeurs du paysage de la plaine (silhouettes villageoises, le Doubs et son corridor, Forêt de Chaux etc.).

### 2 Gérer l'étalement urbain le long des axes routiers pour éviter un tissu urbain continu entre les villages de la vallée et préserver l'identité des villages/bourgs.

- » Retrouver les porosités entre le rural et l'urbain : cheminements et interstices du tissu urbain en contact avec les zones agricoles et forestières.
- » Mettre en valeur les entrées de villes, les centres-bourgs et les perspectives visuelles depuis les centres des villages.

### 3 Requalifier, intégrer paysagèrement et architecturalement les zones d'activités à leur contexte.

- » Intégrer un réseau de haies et d'arbres (saules têtards, noisetiers, frênes etc.) dans le tissu construit des zones d'activités et y intégrer un plan de gestion.
- » Mettre en place des partenariats entre monde agricole et industriels/artisans pour maintenir une activité agricole dans les zones d'activités.
- » Maintenir ou aménager un assainissement aérien propre au territoire (prairie de stockage, réseaux de fossés...).
- » Gérer durablement les grandes surfaces perméables (éco-pâturage)

### 4 Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines (géographiquement et socialement).

- » Interroger et développer la place du végétal et de l'espace perméable dans le tissu urbain des nouvelles zones urbaines.
- » Intégrer des cheminements piétons au tissu urbain des extensions urbaines se connectant à la trame de cheminements ruraux et à celle de centres anciens.
- » Créer des lieux de convivialité dans ces secteurs en intégrant une réflexion sur la qualité des espaces publics (gestion de l'eau, végétalisation, provenance des matériaux...).
- » Affirmer les "poches" agricoles encore présentes au sein des zones urbaines comme un système agricole et paysager qui doit rester actif et productif et qui participe au cadre de vie recherché par les habitants.



#### Références inspirantes sur le territoire



Aire du Bois des Potets - A36



Panneaux autoroutiers

## Accompagner l'évolution des peuplements des grands massifs forestiers (forêt de Chaux, massif de la Serre), face aux changements climatiques et des modes de culture.

### 5 Traiter les lisières forestières qualitativement pour diminuer l'impact paysager de la gestion intensive de la forêt et rendre la gestion de ces lisières productive (matériaux, alimentation, énergie...).

- » Requalifier les ourlets forestiers en y intégrant une valorisation paysagère, écologique et productive.
- » Imaginer des parcours et traversées intégrés au milieu, en matériaux locaux. Sensibiliser à la filière bois.
- » Mettre en place des panneaux de sensibilisation au paysage et à l'équilibre de la forêt.

### 6 Anticiper les campagnes de coupes forestières pour les étaler dans le temps et limiter les impacts sur le paysage forestier du massif de la Serre par les Plans de gestion des forêts publiques.

- » Encourager les modes de gestion raisonnés de la forêt jurassienne comme ressource économique et écologique. Une gestion adaptée à un paysage qui met du temps à se constituer.
- » Faire de ces massifs des modèles : retrouver des essences locales (un projet d'introduction d'essences adaptées au changement climatique est en cours par l'ONF), des modes de gestion raisonnés, un paysage forestier jurassien authentique et résilient.
- » S'appuyer sur les exemples locaux, les projets innovants et les coopératives forestières pour partager l'intelligence collective et les enjeux de demain. L'arbre témoin des paysages passés et indice des paysages futurs.

#### Référence inspirante sur le territoire



Organisation des sylvotrophées par le PNR du Haut-Jura, concours pour récompenser la gestion multifonctionnelle des forêts

## Veiller à l'intégration paysagère des futurs équipements touristiques et développer un tourisme tourné vers le paysage pour limiter ses impacts et le rendre plus vertueux.

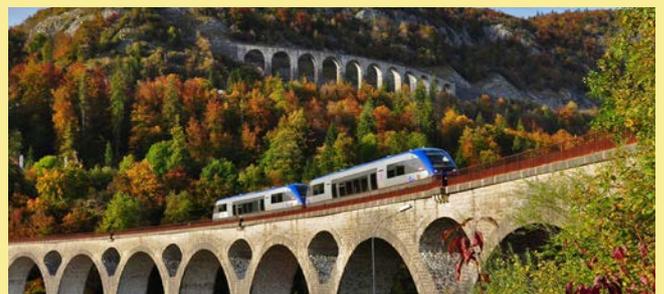
### 7 Anticiper l'installation de structures touristiques dans les secteurs attrayants pour mieux accueillir et limiter les impacts sur les paysages.

- » Aménager des parcs alluviaux et agricoles entre le Doubs et le canal Rhin Rhône à Dole (îlots de fraîcheur) en lien avec des activités récréatives (mobilités actives...).
- » S'appuyer sur ces atouts paysagers pour sensibiliser à l'évolution des paysages patrimoniaux et diffuser l'offre touristique dans le territoire.
- » Créer des itinéraires touristiques de découverte et de sensibilisation au patrimoine et aux paysages du Jura à partir des grands axes de communication.

### 8 Sensibiliser les porteurs de projet aux initiatives vertueuses et bien intégrées dans leur environnement.

- » Créer des aménagements en forêts de Chaux et de la Serre adaptés à leur fréquentation, respectueux du milieu forestier, de sa dimension productive et aidant à sa sensibilisation.
- » S'appuyer sur le "déjà là", comme les initiatives vertueuses pour la découverte du territoire : bateaux hybrides, logements et infrastructures de tourisme intégrés au paysage en anticipant leur potentielle augmentation etc. (cf. Convention 2022 pour l'accueil du public dans le massif de Chaux).

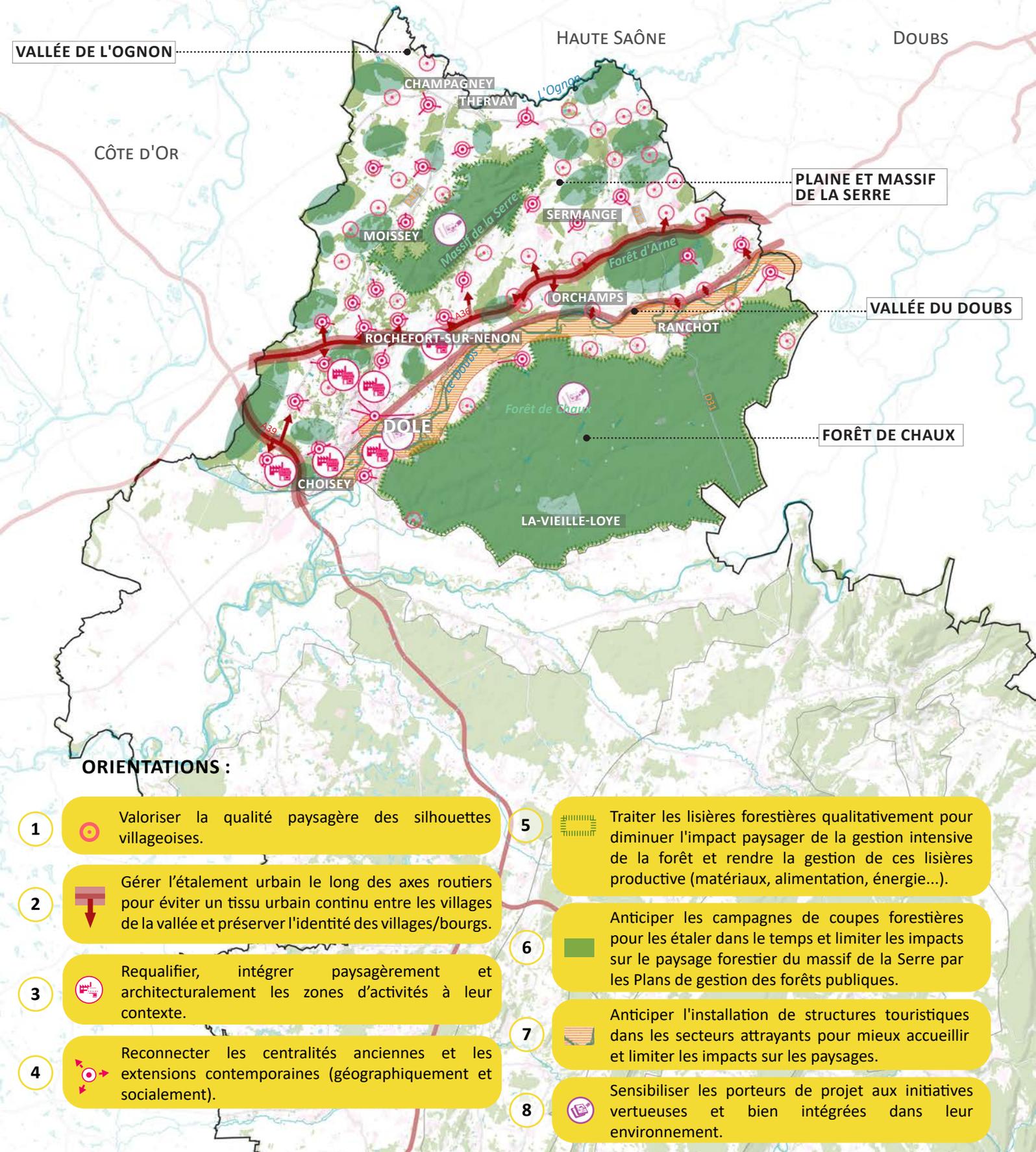
#### Références inspirantes sur le territoire



Parcours commenté sur la ligne des hirondelles

## LA PLAINE DOLOISE

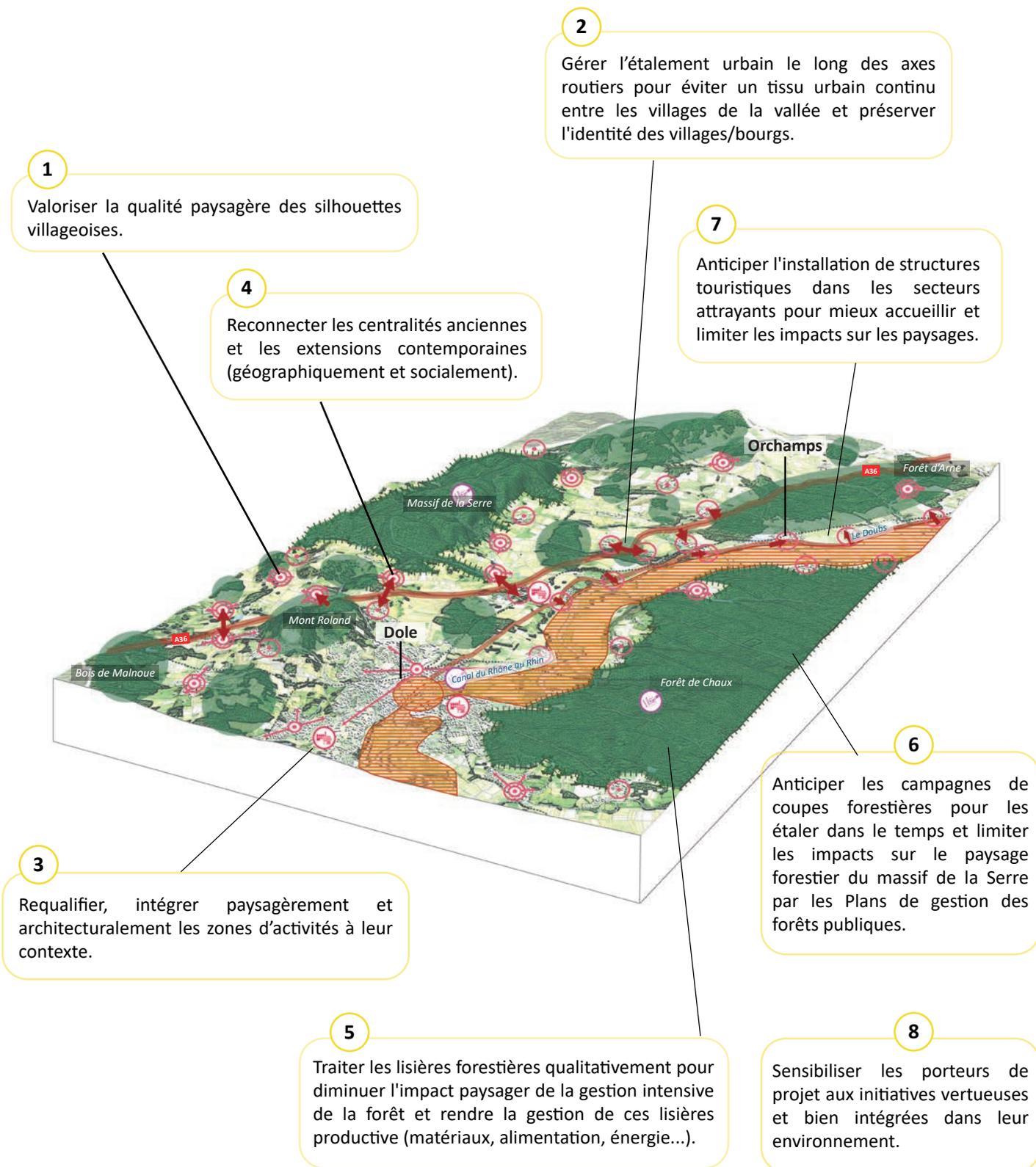
**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espaces grandes cultures \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Cours d'eau en milieu naturel \_ Cours d'eau en milieu urbain \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Espace de grandes cultures \_ Bourgs et villages



### ORIENTATIONS :

- 1  Valoriser la qualité paysagère des silhouettes villageoises.
- 2  Gérer l'étalement urbain le long des axes routiers pour éviter un tissu urbain continu entre les villages de la vallée et préserver l'identité des villages/bourgs.
- 3  Requalifier, intégrer paysagèrement et architecturalement les zones d'activités à leur contexte.
- 4  Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines (géographiquement et socialement).
- 5  Traiter les lisières forestières qualitativement pour diminuer l'impact paysager de la gestion intensive de la forêt et rendre la gestion de ces lisières productive (matériaux, alimentation, énergie...).
- 6  Anticiper les campagnes de coupes forestières pour les étaler dans le temps et limiter les impacts sur le paysage forestier du massif de la Serre par les Plans de gestion des forêts publiques.
- 7  Anticiper l'installation de structures touristiques dans les secteurs attractifs pour mieux accueillir et limiter les impacts sur les paysages.
- 8  Sensibiliser les porteurs de projet aux initiatives vertueuses et bien intégrées dans leur environnement.

## RECOMMANDATIONS :



## LA PLAINE CÉRÉALIÈRE ET VAL DE LOUE

**Poursuivre les politiques de renaturation des rives du Doubs et de la Loue pour limiter le risque inondation et développer la biodiversité.**

### 1 Poursuivre la restauration des champs d'expansion dans des paysages composites et variés.

- » Limiter l'extension de l'artificialisation dans les lits moyens et majeurs des cours d'eau, accentuer les efforts sur les désimperméabilisations.
- » Retrouver un "savoir-faire" de l'inondation dans des aménagements des champs d'expansion inspirés des paysages vernaculaires et du projet de réhabilitation de la confluence du Doubs et de la Loue.

### 2 (Re)Trouver des pratiques de valorisation culturelle de ces zones et les paysages qui les accompagnent.

- » Accompagner les renaturations de forêts alluviales à vocation productive qui composaient historiquement les paysages. Intégrer le savoir-faire vernaculaire dans de nouveaux paysages adaptés aux besoins de notre époque et aux filières d'avenir.
- » Redynamiser des filières en déclin (exploitation des saules par exemple) pour maintenir les structures paysagères et l'équilibre du milieu.
- » Préserver et reconstituer des terres agricoles dans le lit majeur, support de futures prairies favorables à la filtration des eaux.

### 3 Valoriser les qualités écologiques et paysagères des bords du Doubs et de la Loue.

- » Développer un réseau d'Espaces Naturels Sensibles le long du Doubs et de la Loue, pour accueillir la faune, la flore, mais aussi du public et le sensibiliser à ces milieux fragiles.
- » Créer un réseau de cheminements doux le long de la Loue permettant d'en découvrir les paysages et aménager des zones d'accès ponctuelles à la rivière.
- » Aménager les anciennes gravières renaturées pour en faire un lieu d'accueil du public et de loisir.



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Déplacement de la tête du banc en rive gauche du Doubs - confluence du Doubs et de la Loue



Restauration de l'espace de bon fonctionnement de la Bienne à Jeurre



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Réserve naturelle nationale de l'île du Girard



Ecopôle de Desnes

## Contenir les zones d'agriculture intensive de la Plaine du Finage, pour s'adapter à la faible ressource en eau et au changement climatique.

### 4 Limiter l'augmentation de la taille des parcelles cultivées sur les secteurs limitrophes de la Plaine du Finage.

- » Maintenir ou revenir à des activités agricoles moins gourmandes en eau et moins intensives pour s'adapter aux ressources en place.
- » Encourager la plantation d'un maillage d'arbres productifs hors forêt (saules, noisetiers, érables etc.) et l'intégrer aux pratiques culturales (fourrage bocager) pour maintenir un paysage mosaïque complexe et entretenu par les pâtures.
- » Encourager la diversité des cultures par la mise en place de circuits courts, notamment à l'adresse des services publics communaux (écoles, EHPAD...).

### 5 Accompagner les acteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles au réchauffement climatique.

- » Développer une stratégie d'accueil de nouveaux agriculteurs formés aux enjeux de la transition écologique pour anticiper le renouvellement de générations.
- » Développer des projets d'agroécologie permettant de diversifier les productions et les rendre plus résilientes (agroforesterie etc.).
- » S'appuyer sur un vivier d'agriculteurs et un réseau local déjà engagé dans la réactivation des paysages écologiques.
- » Retrouver un savoir-faire agricole historique de vallée inondable.

## Porter une vigilance sur l'étalement urbain du Grand Dole sur le Nord de la plaine du Finage pour lutter contre l'artificialisation des terres cultivées.

### 6 Recréer un paysage de l'eau et une attractivité le long du Doubs au Sud de Dole.

- » Valoriser et aménager la continuité naturelle de la basse vallée du Doubs en aval de Dole (ZNIEFF et Natura 2000) afin de connecter Dole à la confluence entre les deux rivières et notamment la réserve naturelle nationale de l'île du Girard.
- » Aménager une voie verte permettant de connecter l'eurovélo 6 au site de la confluence et à un éventuel cheminement le long de la Loue.

### 7 Préserver le maintien des structures villageoises de l'unité paysagère, intégrer paysagèrement les zones construites et limiter leur extension sur les "bonnes terres" à fort potentiel agronomique.

- » Valoriser et conforter l'organisation traditionnelle villageoise de bord de lit majeur - attractive pour habiter dans un paysage vivant et préservé.
- » Privilégier la rénovation du bâti en centre-bourg et la création de petits collectifs intégrant une dimension productive aux abords des nouvelles zones construites (gestion de l'eau en place, vergers, alignements productifs...).



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Formation organisée par Jura Nature Environnement



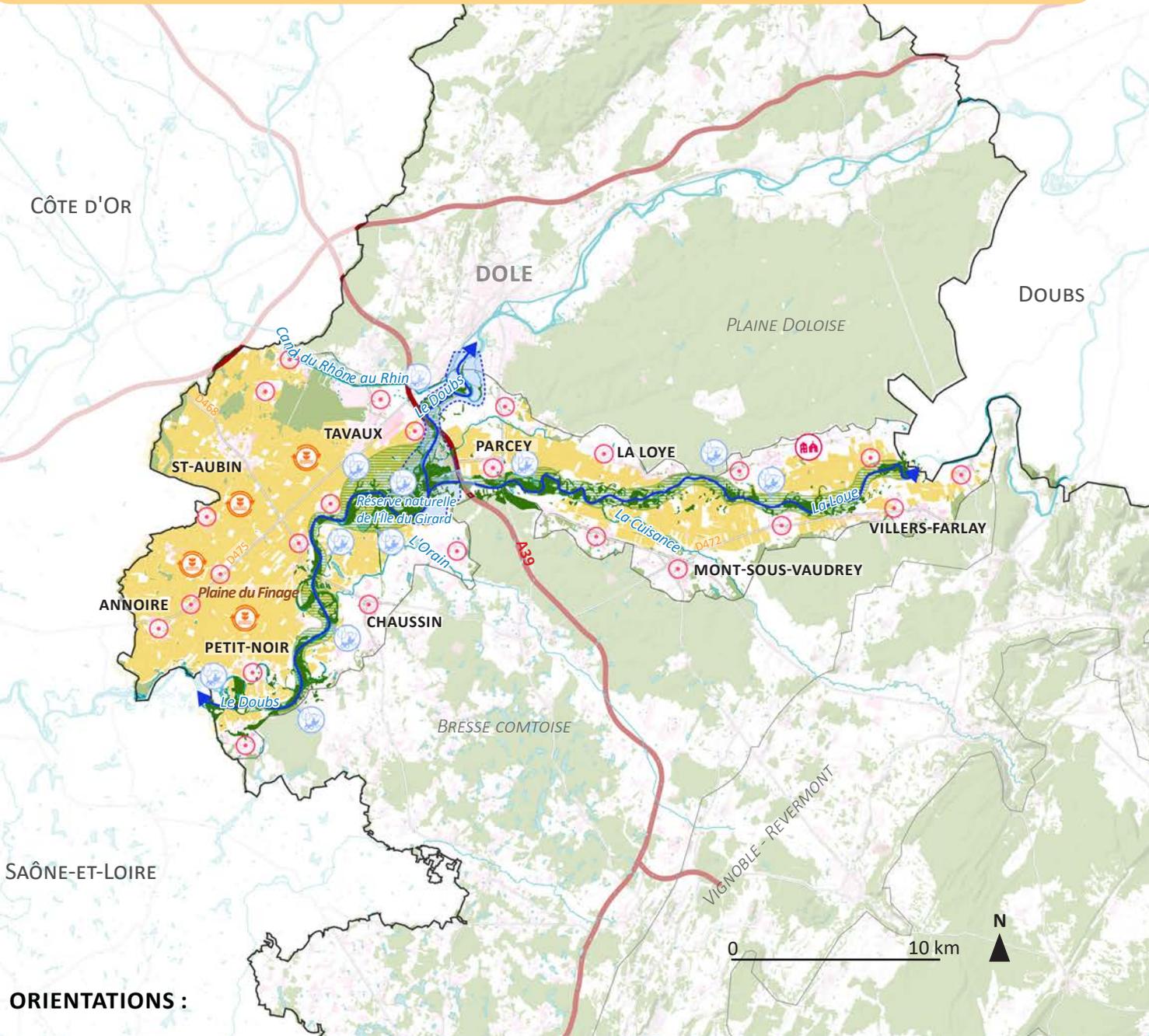
#### Référence inspirante sur un autre territoire



Parc de la Deûle - Métropole de Lille

## LA PLAINE CÉRÉALIÈRE ET VAL DE LOUE

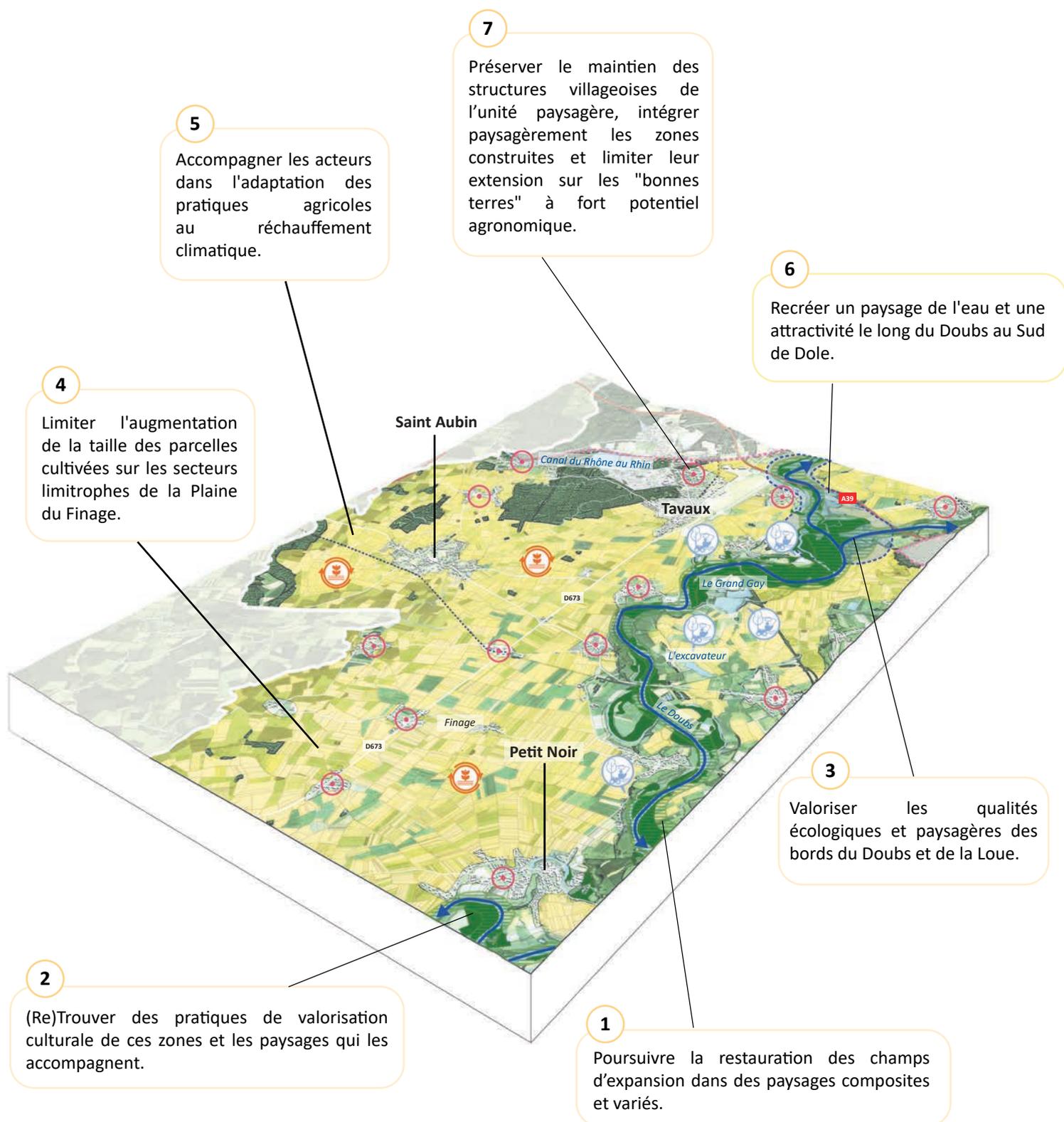
**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités - Lisière extension pavillonnaire - Espaces grandes cultures \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Cours d'eau en milieu naturel \_ Cours d'eau en milieu urbain \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Espace de grandes cultures \_ Bourgs et villages



### ORIENTATIONS :

- 1  Poursuivre la restauration des champs d'expansion dans des paysages composites et variés.
- 2  (Re)Trouver des pratiques de valorisation culturelle de ces zones et les paysages qui les accompagnent.
- 3  Valoriser les qualités écologiques et paysagères des bords du Doubs et de la Loue.
- 4  Limiter l'augmentation de la taille des parcelles cultivées sur les secteurs limitrophes de la Plaine du Finage.
- 5  Accompagner les acteurs dans l'adaptation des pratiques agricoles au réchauffement climatique.
- 6  Recréer un paysage de l'eau et une attractivité le long du Doubs au Sud de Dole.
- 7  Préserver le maintien des structures villageoises de l'unité paysagère, intégrer paysagèrement les zones construites et limiter leur extension sur les "bonnes terres" à fort potentiel agronomique.

## RECOMMANDATIONS :



## LA BRESSE COMTOISE

**Redévelopper les activités piscicoles sur les étangs de la Bresse et sensibiliser les acteurs à la gestion de l'eau pour limiter la disparition des milieux humides.**

1

**Poursuivre les politiques de protection des milieux humides de la Bresse Comtoise et favoriser la biodiversité qu'ils génèrent.**

- » Continuer et développer les projets de restauration du fonctionnement hydraulique des étangs et de leurs affluents en mettant en place un plan guide intercommunal.
- » Protéger ces zones humides et les zones en projet dans les documents d'urbanisme, par la mise en place d'espaces naturels protégés (par exemple des Réserves naturelles régionales ou des Espaces Naturels Sensibles).
- » Favoriser la constitution de ripisylves et de boisements alluviaux, en choisissant des espèces peu gourmandes en eau, pour rendre les milieux humides moins sensibles au changement climatique.



*Références inspirantes sur le territoire jurassien*



*Réserve naturelle régionale des tourbières du Bief du Nanchez classée en décembre 2021*

2

**Sensibiliser les acteurs et les citoyens à la qualité écologique et paysagère des étangs face à une ressource et des paysages en régression.**

- » S'appuyer sur les circuits de randonnée pour sensibiliser les visiteurs et les habitants aux milieux écologiques des étangs grâce à une signalétique adaptée et pédagogique et des aménagements de qualité.
- » Développer les activités de découverte et de sensibilisation menées par les associations autour des étangs et des zones humides.
- » Créer un pôle de découverte des étangs : un site pédagogique et scientifique de suivi de l'état des zones humides qui permette de "rentrer" dans le milieu.



*Référence inspirante hors du territoire*



*Sentier homme et nature du Marais du Vigueirat*

3

**Valoriser et relancer les activités piscicoles pour limiter l'assèchement des étangs.**

- » Valoriser la production piscicole de la Bresse à travers un réseau local de vente.
- » S'appuyer sur les acteurs locaux de la pêche pour communiquer sur cette pratique patrimoniale et ses atouts.
- » Mettre en place des Mesures Aqua-environnementales (MAquaE) avec les pisciculteurs en place ou voulant s'installer.
- » S'appuyer sur des pratiques innovantes (aquaponie, cultures sur l'eau etc. ) pour valoriser les étangs et y créer de nouvelles activités productives.



*Référence inspirante hors du territoire*



*Hortillonnage à Amiens - parcelles îlots cultivées et jardins flottants*

## Maintenir l'identité des villages bressans pour préserver les paysages de hameaux ou d'habitat rural dispersé.

### 4 Gérer l'étalement urbain des villages pour maintenir cohérence et respect de l'identité du bourg et des paysages ruraux de plaine.

- » Valoriser et conforter l'organisation traditionnelle villageoise de la Bresse Comtoise, attractive pour habiter dans un paysage vivant et préservé.
- » Privilégier la rénovation des bâtiments en centre-bourg et la création de petits collectifs en intégrant une dimension productive aux abords des nouvelles zones construites (gestion de l'eau, vergers, alignements productifs...).

### 5 Valoriser la qualité architecturale de l'habitat dispersé bressan.

- » Intégrer les recommandations du CAUE 39 (fiche du CAUE sur l'habitat bressan) dans les documents d'urbanisme.
- » Encourager la rénovation des maisons bressannes traditionnelles.

### 6 Préserver l'activité agricole et les structures bocagères pour le maintien des prairies humides et l'ouverture des paysages.

- » Encourager la plantation d'un maillage d'arbres productifs hors forêt (saules, noisetiers, érables etc.) et l'intégrer aux pratiques culturales (fourrage bocager) pour maintenir un paysage mosaïque complexe et entretenu par les pâtures.
- » Mettre en place une gestion des prairies humides grâce à un pâturage extensif.



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



*Pôle agroforestier à Leuglay (21) - vitrine de la pratique*

## Contenir le développement de « villages-rues » et de tissus d'activités le long des axes routiers situés à proximité de l'A39 et de ses accès, pour limiter l'éparpillement urbain.

### 7 Créer de nouvelles centralités de quartier pour limiter l'effet d'éparpillement urbain en "toile d'araignée".

- » Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines (géographiquement et socialement). Employer les modèles d'implantation d'origine des villages pour penser les extensions et le renouvellement urbain.

### 8 Travailler sur l'intégration paysagère des zones d'activités autour de l'A39 et des sorties d'autoroute.

- » Intégrer un réseau de haies et d'arbres (saules têtards, noisetiers, frênes etc.) dans le tissu construit des zones d'activités et y intégrer un plan de gestion.
- » Mettre en place des partenariats entre monde agricole et industriels/artisans pour maintenir une activité agricole dans les zones d'activités.
- » Maintenir ou aménager un assainissement aérien propre au territoire (prairie de stockage, réseaux de fossés...).
- » Gérer durablement les grandes surfaces perméables (éco-pâturage)



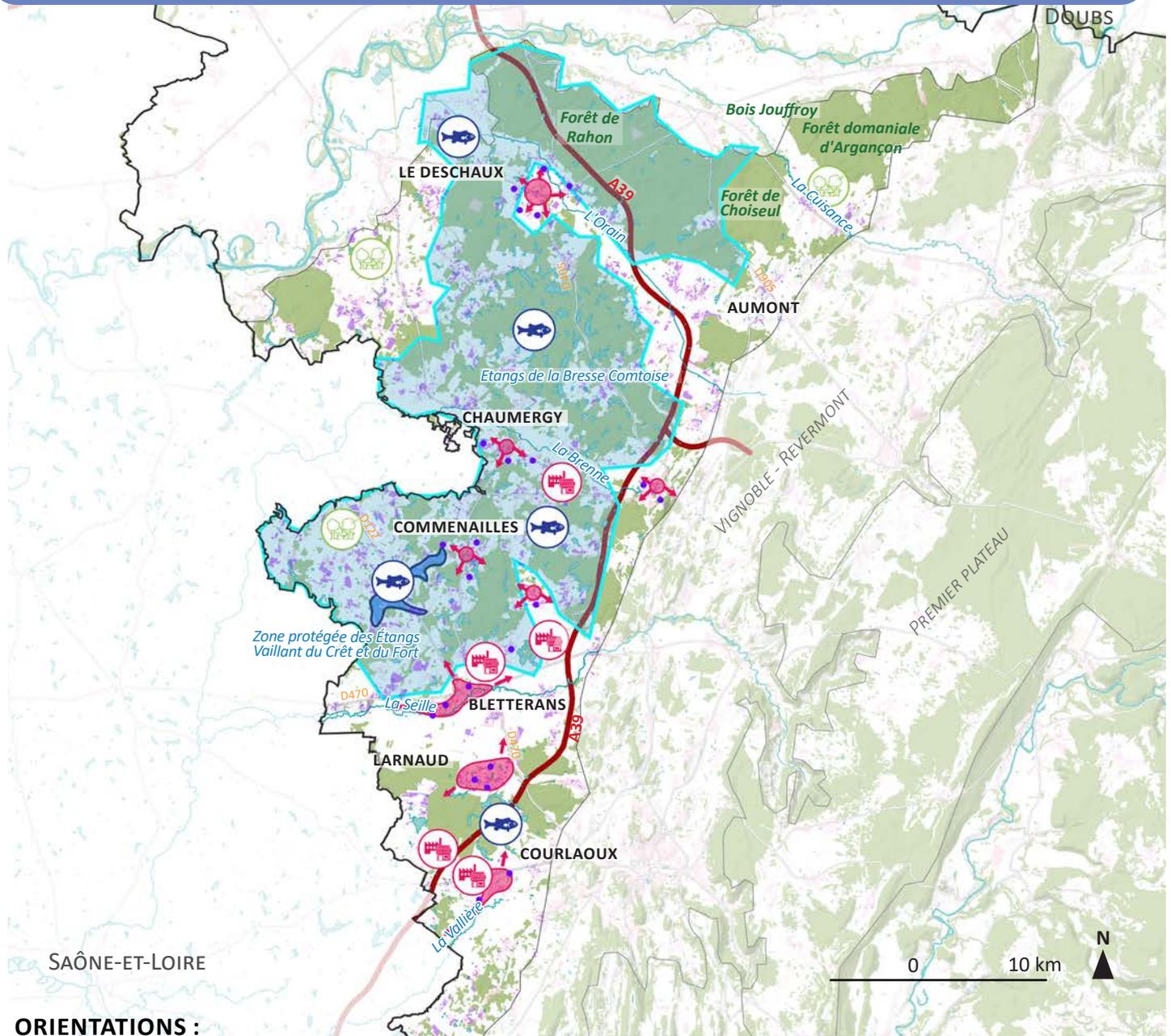
#### Référence inspirante hors du territoire



**A Landacres (62), une gestion agricole de la Zone d'Activités**

## LA BRESSE COMTOISE

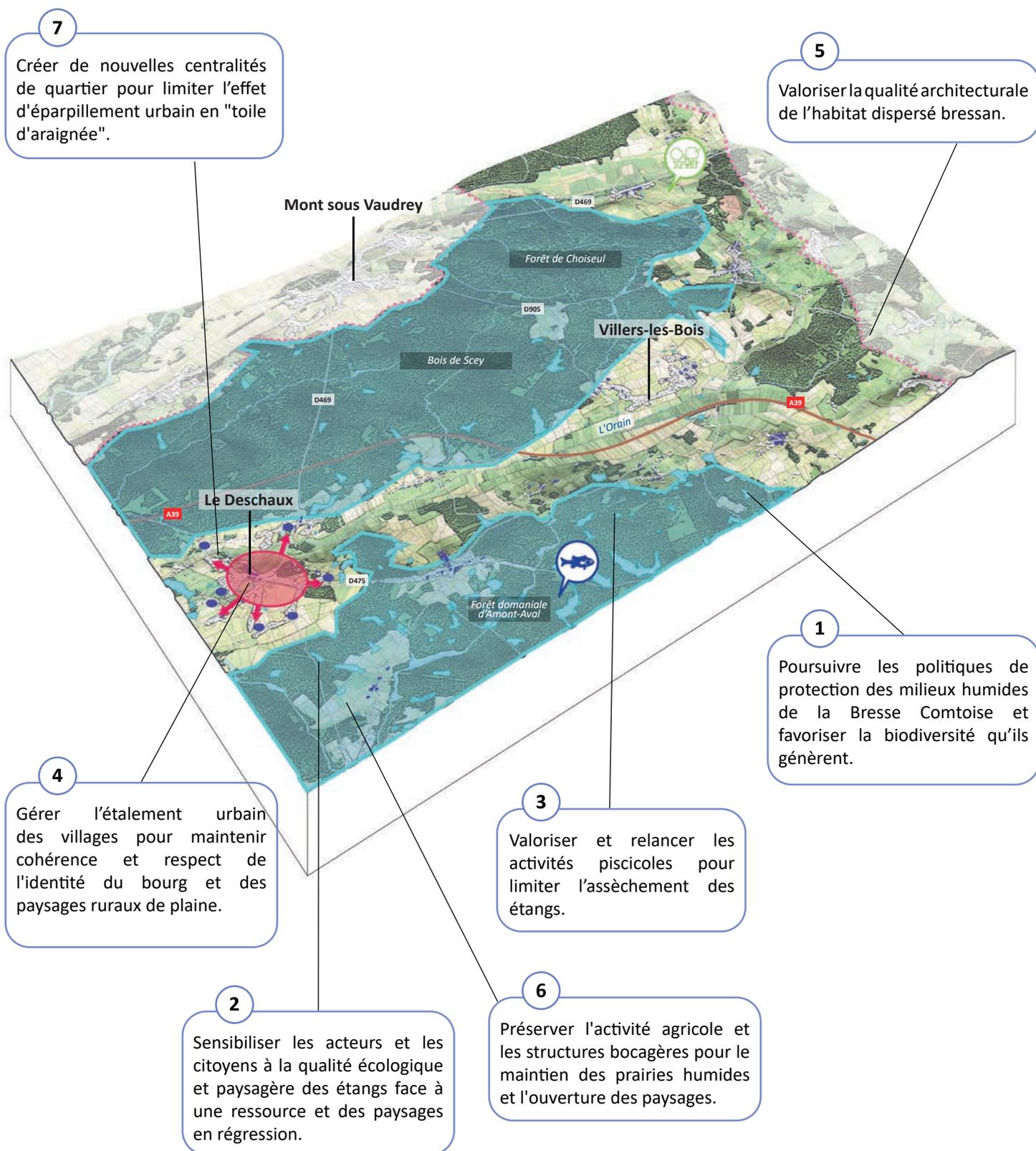
**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages



### ORIENTATIONS :

- 1  Poursuivre les politiques de protection des milieux humides de la Bresse Comtoise et favoriser la biodiversité qu'ils génèrent.
- 2  Sensibiliser les acteurs et les citoyens à la qualité écologique et paysagère des étangs face à une ressource et des paysages en régression.
- 3  Valoriser et relancer les activités piscicoles pour limiter l'assèchement des étangs.
- 4  Gérer l'étalement urbain des villages pour maintenir cohérence et respect de l'identité du bourg et des paysages ruraux de plaine.
- 5  Valoriser la qualité architecturale de l'habitat dispersé bressan.
- 6  Préserver l'activité agricole et les structures bocagères pour le maintien des prairies humides et l'ouverture des paysages.
- 7  Créer de nouvelles centralités de quartier pour limiter l'effet d'éparpillement urbain en "toile d'araignée".
- 8  Travailler sur l'intégration paysagère des zones d'activités autour de l'A39 et des sorties d'autoroute.

## RECOMMANDATIONS :



## LE VIGNOBLE REVERMONT

**Gérer la densification urbaine aux pieds du Revermont pour conserver des implantations initialement liées à la géographie et l'activité viticole de l'unité paysagère.**

### 1 Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Revermont.

- » Intégrer le vocabulaire paysager du Revermont dans les zones d'activités : réseau de haies et de chemins vicinaux, parcelles de vignes...
- » Mettre en place des partenariats entre monde agricole et industriels/artisans pour maintenir une activité agricole dans les zones d'activités.
- » Maintenir ou aménager un assainissement aérien propre au territoire (prairie de stockage, réseaux de fossés...).
- » Gérer durablement les grandes surfaces perméables (éco-pâturage)
- » Créer un "guide" des bonnes pratiques architecturales et paysagères pour les zones d'activités en adaptant les préconisations aux particularités des unités paysagères (CAUE du Jura).

### 2 Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.

- » Retrouver les porosités et continuités entre rural et urbain en créant des cheminements et interstices dans le tissu urbain en contact avec les zones agricoles et forestières et les étirer au maillage des extensions urbaines.
- » Employer les modèles d'implantation d'origine des villages pour penser les extensions et le renouvellement urbain, notamment la forme si particulière des villages de coteaux accrochés au relief.
- » Contenir les extensions urbaines dans ce modèle et éviter l'étalement dans un paysage complexe de reculées et de coteaux à préserver.

### 3 Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbation.

- » Accompagner la création de coupures vertes fertiles : vergers, jardins familiaux, **agri-parc**<sup>1</sup>... en s'appuyant sur le travail autour des franges du CAUE 39 par exemple.
- » Affirmer les limites de la ville et les entrées par un vocabulaire urbain spécifique.
- » Mettre en valeur les entrées de villes, les centres-bourgs et les perspectives visuelles depuis les centres des villes et villages.
- » Sensibiliser les élus et les habitants en aménageant des vues sur la plaine à partir des belvédères (panneau panorama explicatif des paysages avant-après, des formes urbaines etc.).



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Maison du Comté à Poligny



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Guide méthodologique "les franges de nos villages" - CAUE 39

<sup>1</sup>Agri-parc : Un parc agricole en lien avec l'espace urbain, combinant différentes fonctions autour de l'agriculture

## Renforcer la gestion et la protection des Reculées pour faire face à la concentration touristique sur certains sites.

### 4 Aménager des points d'accueil touristiques intégrés dans les paysages des reculées, sobres et n'artificialisant pas les sites.

- » Mettre en valeur le site d'implantation de la structure (vues), révéler ses particularités (sol, végétation, relief), limiter strictement l'imperméabilisation du sol et les mouvements de terre.
- » Utiliser des matériaux et un vocabulaire frugaux, rustiques, pérennes et un savoir-faire local.
- » Généraliser si possible les stationnements hors site en s'appuyant sur les résultats de l'étude de fréquentation de l'Opération Grand Site.

### 5 Accompagner les élus sur la gestion touristique et la protection des reculées.

- » Aider les élus par l'organisation d'ateliers et la mise en place d'un cahier des charges à destination des acteurs du tourisme sur les bonnes pratiques liées au ménagement des paysages et des sites fréquentés.
- » Intégrer la question des structures et équipements touristiques dans les guides méthodologiques qui seront produits par le CAUE du Jura.

### 6 Maintien d'une activité agricole durable pour des milieux et paysages ouverts.

- » Créer des troupeaux communaux en régie, pour maintenir les paysages ouverts face à un enrichissement progressif.
- » Mettre en place une politique d'acquisition foncière par les communes et les Communautés de Communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation.

- » Aménager les belvédères afin d'en faire des outils de sensibilisation au paysage et à leurs évolutions en prenant de la hauteur (signalétique, panneaux...).



#### Référence inspirante hors du territoire



Gare de départ du panoramique des Dômes à Orcines (63)



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Troupeau communal à Morez

## Accompagner l'adaptation des paysages viticoles pour faire face au changement climatique.

### 7 Adapter les paysages viticoles au changement climatique vers une agriculture résiliente.

- » Expérimenter avec le lycée agricole de Montmorot par la création de parcelles test de vitiforestierie.
- » Maintenir et développer l'arbre, la haie autour des vignes.
- » S'adosser sur la charte des différentes AOP des vins du Jura (7 AOP) pour rendre l'activité viticole plus résiliente (améliorer la qualité des sols, prévenir le manque d'eau, diversifier les cultures, utiliser des auxiliaires de culture...) en intégrant des mesures agro-écologiques.

### 8 Sensibiliser les acteurs à propos des enjeux de pollution des sols et des eaux.

- » Créer un groupe de travail autour de ces questions. Développer un réseau de parrainage et de partage d'expériences.



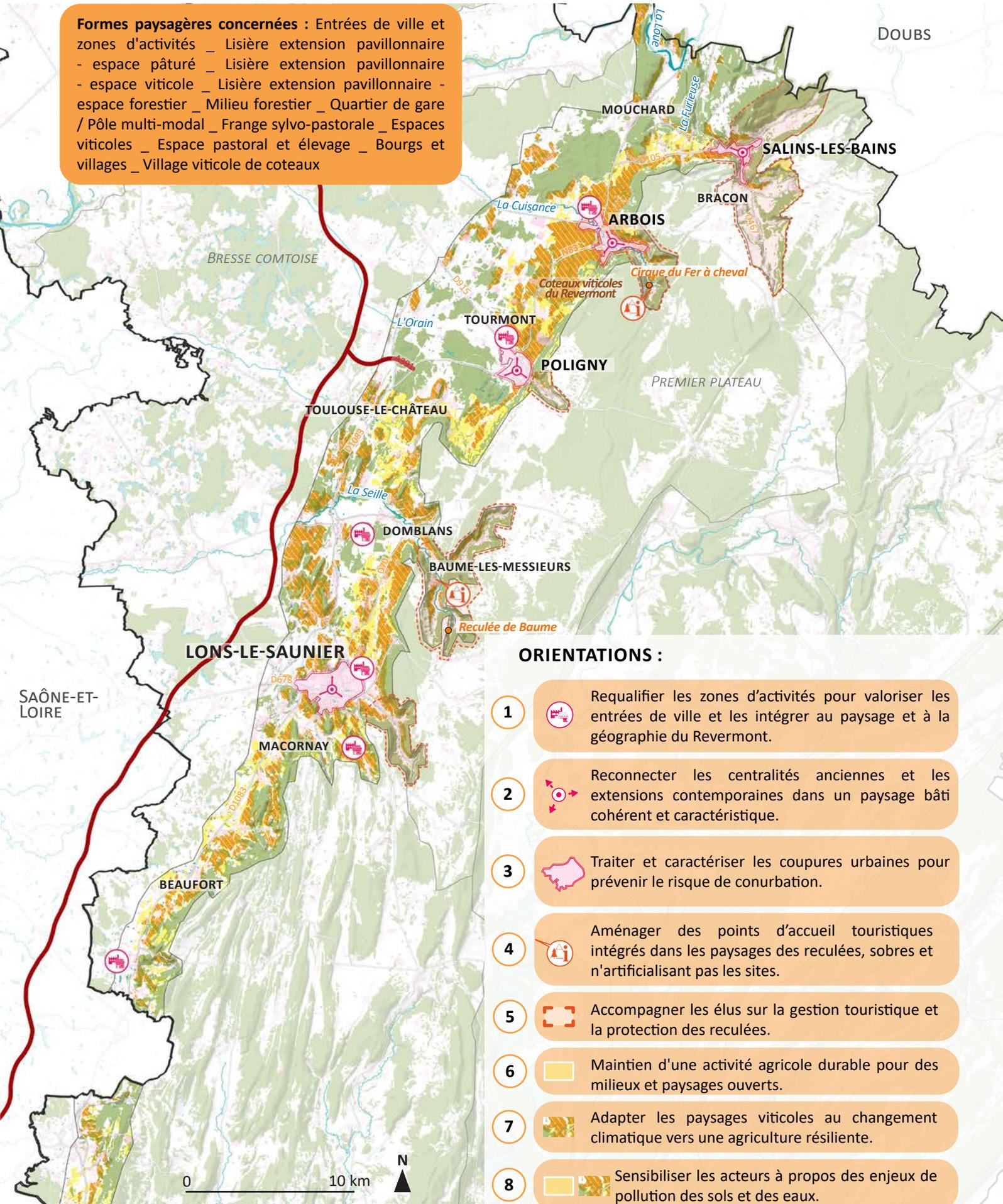
#### Référence inspirante hors du territoire



Parcelle viticole agroforestière expérimentale, agro bio campus de Davayé, Saône-et-Loire. Caudex

## LE VIGNOBLE REVERMONT

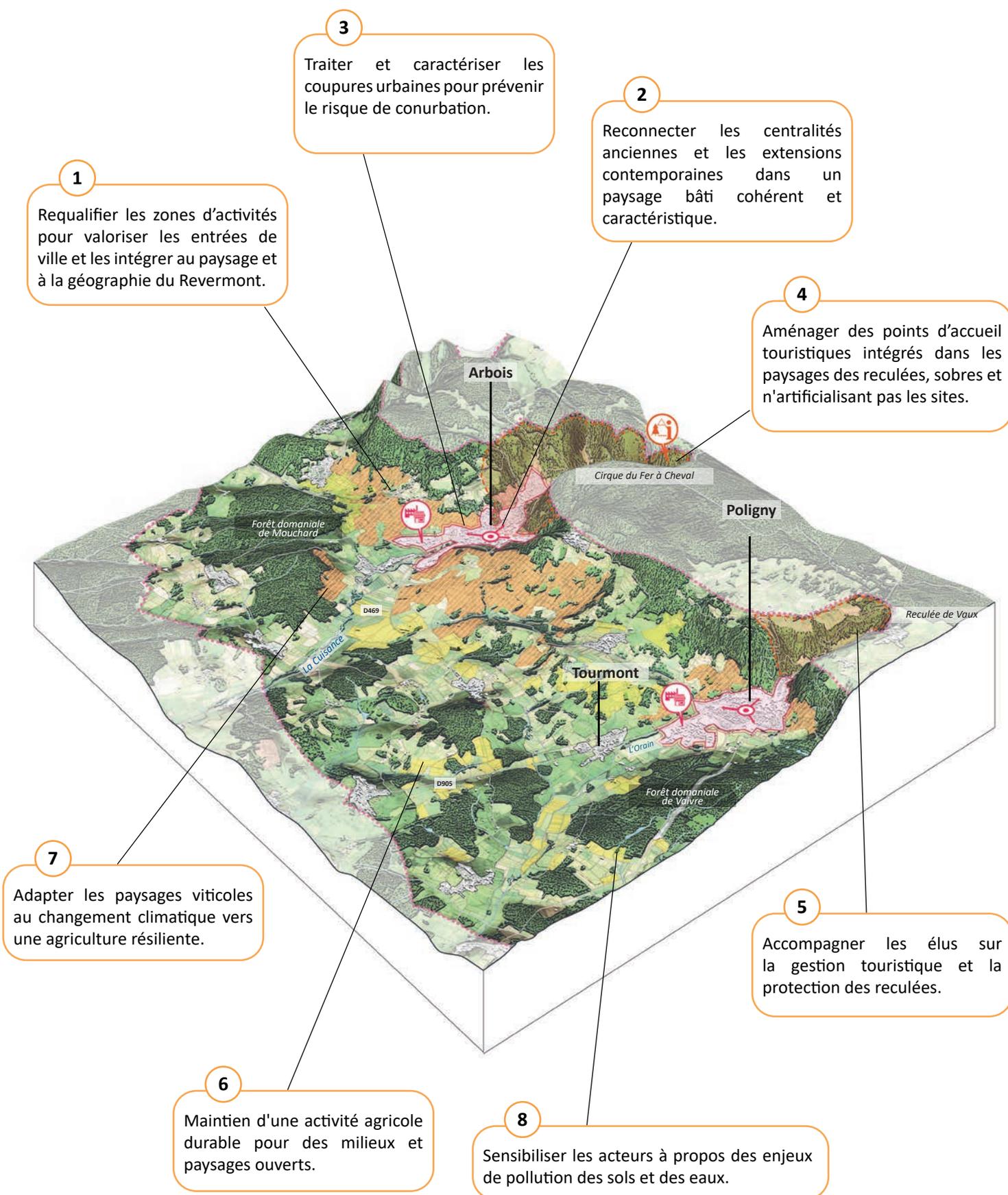
**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace viticole \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Milieu forestier \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espaces viticoles \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages \_ Village viticole de coteaux



### ORIENTATIONS :

- 1  Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Revermont.
- 2  Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.
- 3  Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbation.
- 4  Aménager des points d'accueil touristiques intégrés dans les paysages des reculées, sobres et n'artificialisant pas les sites.
- 5  Accompagner les élus sur la gestion touristique et la protection des reculées.
- 6  Maintien d'une activité agricole durable pour des milieux et paysages ouverts.
- 7  Adapter les paysages viticoles au changement climatique vers une agriculture résiliente.
- 8  Sensibiliser les acteurs à propos des enjeux de pollution des sols et des eaux.

## RECOMMANDATIONS :



## LA PETITE MONTAGNE

**Maintenir la qualité et l'identité des structures villageoises anciennes groupées en fond de combe, pour anticiper une probable mutation des paysages bâtis.**

### 1 Sensibiliser les nouveaux acquéreurs du secteur au maintien de la qualité architecturale et urbaine des villages.

- » Intégrer dans les documents d'urbanisme des "fiches d'identité" des caractéristiques architecturales et urbaines locales à maintenir, préserver la forme de fond de combe pour limiter l'étalement.
- » Valoriser ces ensembles architecturaux grâce à une campagne de signalétique (panneaux explicatifs) dans les villages.

### 2 Limiter la rétention immobilière dans les cœurs de bourgs pour favoriser la rénovation de l'habitat ancien.

- » Accompagner les communes dans la préemption des logements anciens.
- » Organiser des ateliers autour des élus et acteurs de la rénovation (CAUE, Architecte conseil, ABF etc.).
- » Proposer des solutions de réutilisation de ce bâti ancien (habitat partagé sénior, partage d'espaces de travail, maisons adaptées en rdc etc.).
- » Mettre en place des moyens d'incitation à la vente et au renouvellement de logements vacants.

### 3 Anticiper le développement urbain du secteur face à l'attrait pour le milieu rural (suite à la crise COVID19).

- » Privilégier la rénovation des bâtiments en centre-bourg et la création de petits collectifs en intégrant une dimension productive aux abords des nouvelles zones construites (gestion de l'eau, vergers, alignements productifs...).
- » Retrouver la composition des centres-bourgs dans la création de nouveaux quartiers, empêcher l'étalement dans les combes.
- » Éviter le changement de destination des commerces en centre-bourg et encourager à leur reprise (aide, préemption et installation de commerce ou de service).

#### Référence inspirante hors du territoire



**Panneau dans le centre de Bière (Jura Suisse)**

#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



**Démarche de revitalisation du centre-bourg de Salins-les-bains**

**Limiter la vulnérabilité des peuplements forestiers en diminuant le morcellement et en diversifiant les espèces pour s'adapter au changement climatique, aux ravageurs...**

### 4 Limiter l'exploitation forestière de type monoculture en futaie régulière, pour atténuer les impacts paysagers de ces cultures.

- » Inciter les propriétaires à renouveler et diversifier leur peuplement.
- » Renforcer la communication auprès des acteurs de la filière sur les outils de financement possibles et de soutien à l'innovation forestière.
- » Proposer des ateliers avec l'ONF et les acteurs de la filière sur la diversification des cultures et les plans de gestion.

**5 Anticiper l'intégration paysagère des aménagements contre les incendies, maladies et ravageurs dans les versants boisés.**

- » Mettre en place des plans de gestion prenant en compte les aménagements à prévoir, anticiper les coupes rases et les replantations. Proposer une palette locale inspirée du travail de l'ONF.
- » Tenir compte des chemins existants et du réseau hydrographique dans ces aménagements.
- » Proposer un "guide" des bonnes pratiques pour prévenir les risques partagés avec les acteurs de la filière (exploitants, ONF, CRPF etc.).



**Références inspirantes sur le territoire jurassien**



*Fruitière de gestion forestière du Haut-Jura*

**Gérer les franges boisées pour limiter l'enrichissement des terres pâturées et cultivées et la fermeture des paysages.**

**6 Maintenir les paysages ouverts en s'appuyant sur la valorisation des produits agricoles (AOP, fruitières).**

- » Autant que possible, envisager de créer des troupeaux communaux en régie, ou valoriser le travail des bergers locaux en les faisant intervenir sur les franges et les parcelles en déprise.
- » Valoriser la production agricole de la Petite Montagne à travers un réseau local de vente.



**Références inspirantes sur le territoire jurassien**



*Réseau de vente de produits locaux du département porté par la chambre d'agriculture*

**7 Accompagner les départs à la retraite et le transfert du foncier agricole.**

- » Mettre en place une politique d'acquisition foncière et des mesures agro-environnementales par les communes et les communautés de communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation (création de "bourse" de parcelles disponibles suite à leur recensement sur le territoire par exemple).

**8 Poursuivre le maintien des murgers dans les paysages et les valoriser.**

- » Établir un état des lieux des haies et des murgers dans le Jura pour suivre leur évolution.
- » Accompagner les acteurs associatifs qui entretiennent ces structures dans les paysages et valoriser leur travail.
- » Inciter les agriculteurs à entretenir ou remettre en place les murgers.
- » Intégrer une dimension de sensibilisation à ce motif paysager dans les documents de diffusion au grand public: fascicules touristiques, parcours de randonnée, site internet de Jura Tourisme...



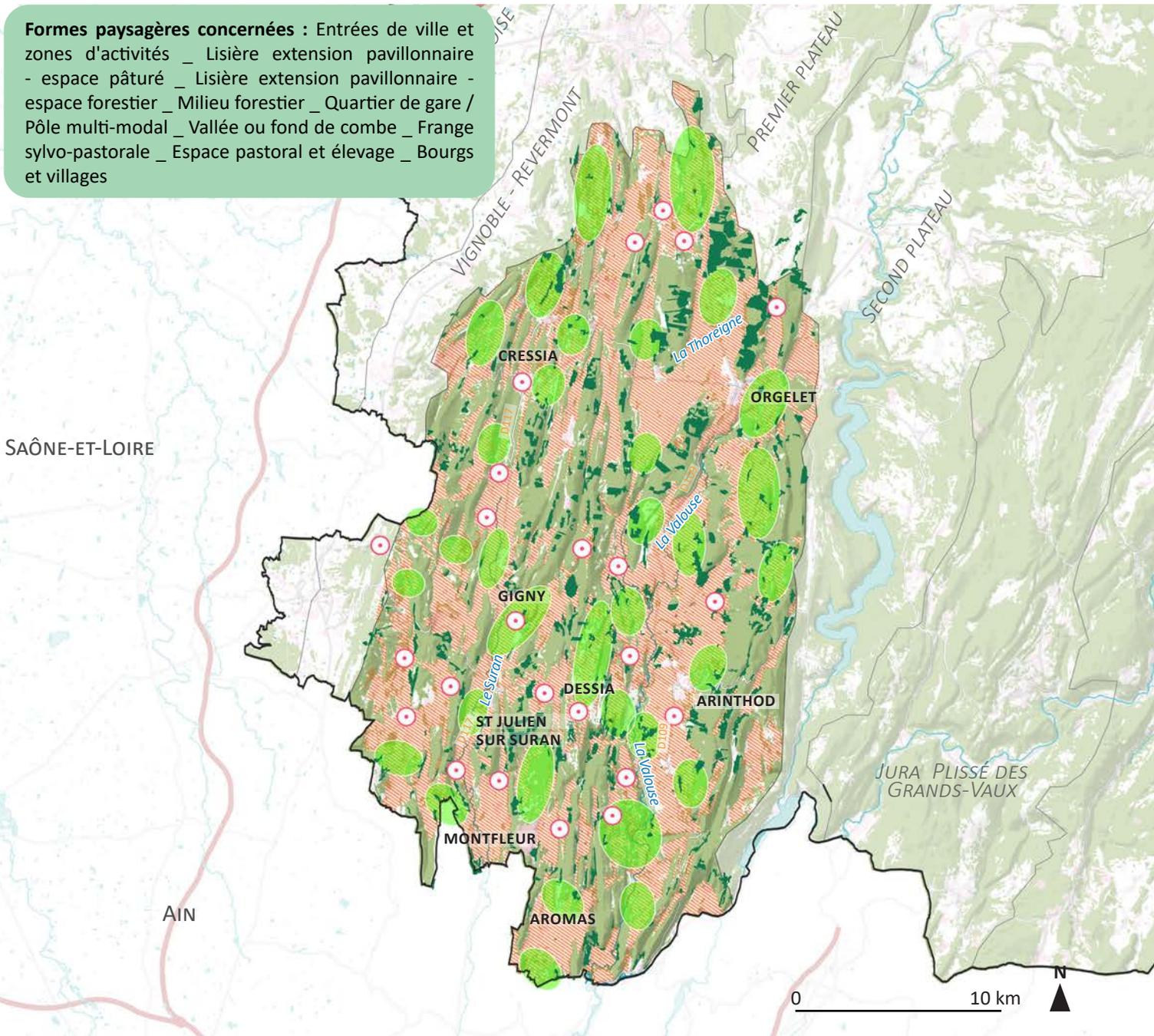
**Références inspirantes sur le territoire jurassien**



*Animations scolaires menées par la Maison de la Réserve sur la restauration de la Lemme et de la zone humide du Chatelet*

## POUR LA PETITE MONTAGNE

**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Milieu forestier \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Vallée ou fond de combe \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages



### ORIENTATIONS :

1 Sensibiliser les nouveaux acquéreurs du secteur au maintien de la qualité architecturale et urbaine des villages.

2 Limiter la rétention immobilière dans les cœurs de bourgs pour favoriser la rénovation de l'habitat ancien.

3 Anticiper le développement urbain du secteur face à l'attrait pour le milieu rural (suite à la crise COVID19).

4 Limiter l'exploitation forestière de type monoculture en futaie régulière, pour atténuer les impacts paysagers de ces cultures.

5 Anticiper l'intégration paysagère des aménagements contre les incendies, maladies et ravageurs dans les versants boisés.

6 Maintenir les paysages ouverts en s'appuyant sur la valorisation des produits agricoles (AOP, fruitières).

7 Accompagner les départs à la retraite et le transfert du foncier agricole.

8 Poursuivre le maintien des murs dans les paysages et les valoriser.

## RECOMMANDATIONS :

1

Sensibiliser les nouveaux acquéreurs du secteur au maintien de la qualité architecturale et urbaine des villages.

2

Limiter la rétention immobilière dans les cœurs de bourgs pour favoriser la rénovation de l'habitat ancien.

8

Poursuivre le maintien des murs dans les paysages et les valoriser.

3

Anticiper le développement urbain du secteur face à l'attrait pour le milieu rural (suite à la crise COVID19).



4

Limiter l'exploitation forestière de type monoculture en futaie régulière, pour atténuer les impacts paysagers de ces cultures.

5

Anticiper l'intégration paysagère des aménagements contre les incendies, maladies et ravageurs dans les versants boisés.

6

Maintenir les paysages ouverts en s'appuyant sur la valorisation des produits agricoles (AOP, fruitières).

7

Accompagner les départs à la retraite et le transfert du foncier agricole.

## LE PREMIER PLATEAU

**Accompagner l'évolution des pratiques agricoles pour maintenir les caractéristiques paysagères du Premier Plateau.**

### 1 Conserver une diversité de taille de parcelles.

- » Maintenir des petites surfaces cultivées en plus des grandes cultures pour garder un paysage mosaïque propre au premier plateau.
- » Encourager la plantation d'un maillage d'arbres productifs hors forêt en limite de parcelles et de chemins.
- » Encourager la diversité des cultures par la mise en place de circuits courts, notamment à l'adresse des services publics (écoles, EHPAD...).

### 2 Encourager des pratiques agroécologiques pour diversifier le type de culture et la biodiversité.

- » Développer des projets d'agroécologie permettant de diversifier les productions et les rendre plus résilientes (agroforesterie etc.).
- » Développer une stratégie d'accueil de nouveaux agriculteurs formés aux enjeux de la transition écologique pour anticiper le renouvellement des générations.
- » S'appuyer sur un vivier d'agriculteurs et un réseau local déjà engagé dans la réactivation des paysages écologiques.
- » Mettre en place une politique d'acquisition foncière et des mesures agro-environnementales par les communes et les communautés de communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation (création de "bourse" de parcelles disponibles suite à leur recensement sur le territoire par exemple).

### 3 Poursuivre le maintien des murgers dans les paysages et les valoriser.

- » Établir un état des lieux des haies et des murgers dans le Jura pour suivre leur évolution.
- » Accompagner les acteurs associatifs qui entretiennent ces structures dans les paysages et valoriser leur travail.
- » Inciter les agriculteurs à entretenir ou remettre en place les murgers.
- » Intégrer une dimension de sensibilisation à ce motif paysager dans les documents diffusés au grand public : fascicules touristiques, parcours de randonnée, site internet de Jura Tourisme...



Références inspirantes sur le territoire jurassien



La petite ferme de Chanon - traction animale



Références inspirantes sur le territoire jurassien



Pole agroforestier à Leuglay (21) - vitrine de la pratique



Références inspirantes sur le territoire jurassien

IDÉES RANDO

## Les pierres sèches

Distance : 3 kms | Dénivelé : 20 m | Niveau : très facile

Une balade familiale qui vous transportera au cœur du patrimoine vernaculaire de la région !

**MAIS C'EST QUOI  
UNE PIERRE SÈCHE ?**

Ce sont des pierres calcaires que l'on retrouvait dans les champs.

Fiche randonnée pédagogique "Les pierres sèches" - Jurabsolu

#### 4 Préserver l'ouverture des clairières et la place de l'arbre isolé dans cette structure agricole.

- » Encourager la plantation d'un maillage d'arbres productifs hors forêt (saules, noisetiers, érables etc.) et l'intégrer aux pratiques culturales (fourrage bocager) pour maintenir un paysage mosaïque complexe et entretenu par les pâtures.
- » Mettre en place une gestion des prairies grâce à un pâturage extensif. Créer des troupeaux communaux en régie.
- » Politique d'acquisition foncière par les communes et les communautés de communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation.

### Accompagner l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles pour s'adapter aux nouveaux besoins tout en limitant la banalisation des entrées de villages.

#### 5 Mettre en valeur les abords des exploitations et sensibiliser à l'intégration paysagère des bâtiments d'activités ou de ventes de produits agricoles en entrées des villages.

- » Mettre à jour le guide pratique « Concevoir son bâtiment agricole avec le paysage » du CAUE du Jura en l'adaptant aux particularités des unités paysagères.
- » Intégrer un règlement spécifique dans les documents d'urbanisme concernant les caractéristiques architecturales attendues.

#### 6 Rénover et mobiliser l'ancien foncier et bâti agricole disponible dans les villages (notamment dans le contexte de ZAN).

- » Permettre le changement de destination de ces bâtiments.
- » Accompagner dans les documents d'urbanisme la rénovation et l'adaptation de ces bâtiments aux usages contemporains tout en conservant leur caractère premier.
- » Connecter ces bâtiments au centre-bourg par des cheminements doux et des espaces publics de qualité.

#### 7 Imaginer dans ces fonciers la possibilité de nouveaux usages (logement, tourisme, services, etc.).

- » Accompagner les communes dans la mise en place d'une politique de préemption.
- » Intégrer des services, voire des commerces, dans ces constructions afin de mixer les usages (habitat partagé pour seniors, maisons médicalisées, gîtes intergénérationnels etc.).



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Cahier "Concevoir son bâtiment agricole avec le paysage"  
CAUE du Jura



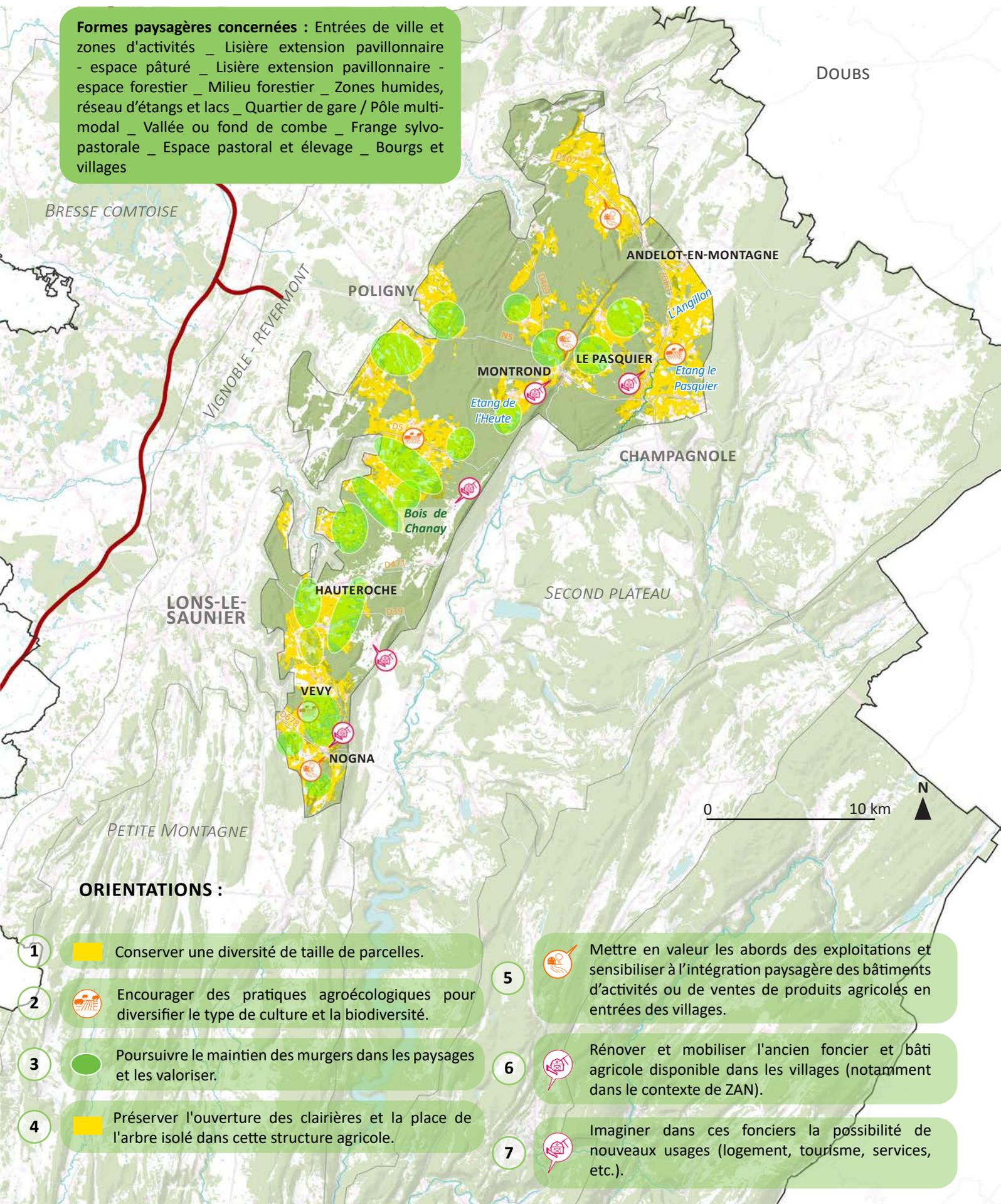
#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Reprise d'un café racheté par la commune à Crottenay

## LE PREMIER PLATEAU

**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier de gare / Pôle multimodal \_ Vallée ou fond de combe \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages

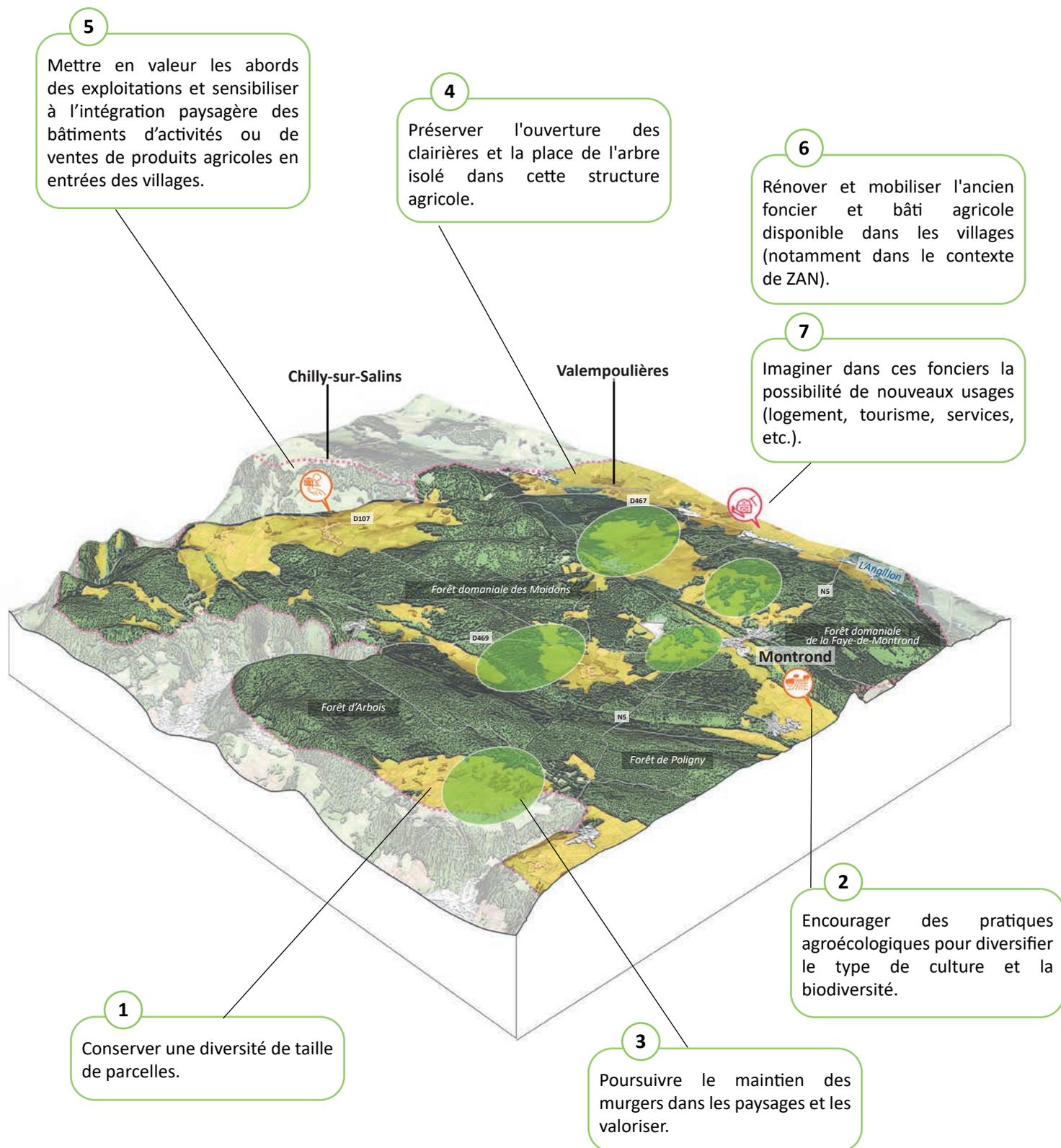


### ORIENTATIONS :

- 1  Conserver une diversité de taille de parcelles.
- 2  Encourager des pratiques agroécologiques pour diversifier le type de culture et la biodiversité.
- 3  Poursuivre le maintien des murs dans les paysages et les valoriser.
- 4  Préserver l'ouverture des clairières et la place de l'arbre isolé dans cette structure agricole.

- 5  Mettre en valeur les abords des exploitations et sensibiliser à l'intégration paysagère des bâtiments d'activités ou de ventes de produits agricoles en entrées des villages.
- 6  Rénover et mobiliser l'ancien foncier et bâti agricole disponible dans les villages (notamment dans le contexte de ZAN).
- 7  Imaginer dans ces fonciers la possibilité de nouveaux usages (logement, tourisme, services, etc.).

## RECOMMANDATIONS :



## LE SECOND PLATEAU

**Repenser le tourisme de loisirs aquatiques pour s'adapter au réchauffement climatique et aux conflits d'usages.**

### 1 Anticiper l'évolution des aménagements touristiques en lien avec la raréfaction de la ressource en eau

- » Permettre et favoriser la mutabilité des équipements touristiques hivernaux existants.
- » Renforcer l'offre d'hébergements, d'activités et de services pour un tourisme estival plus durable : tourisme nature, agro-tourisme etc. qui se concentre moins autour des sites de tourisme aquatique (Cascades du Hérisson, lac de Vouglans etc.).
- » Créer des itinéraires touristiques de découverte et de sensibilisation au patrimoine et aux paysages du second plateau accessibles facilement et qui s'éloignent des sites aquatiques fortement fréquentés.
- » Accompagner les changements d'un élevage fortement consommateur en eau face à la raréfaction de la ressource, entretenir les haies et arbres isolés nombreux sur le plateau de Nozeroy pour maintenir humidité et fraîcheur, accompagner les changements pour des cultures moins gourmandes en eau etc.



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Affichage et signalétique autour de l'EuroVélo 6 à Dole

**Limiter le développement de l'Habitat Léger de Loisir (bungalows) aux bords des lacs pour préserver leur naturalité.**

### 2 Requalifier les équipements touristiques situés aux abords des lacs pour une meilleure intégration dans les paysages naturels.

- » Limiter l'implantation de l'habitat léger de loisir par la requalification d'habitats "en dur" existants (bergeries, granges, habitat à la ferme etc.) situés plus en altitude que les lacs.
- » Utiliser des matériaux et un vocabulaire frugaux, rustiques, pérennes et un savoir-faire local.
- » Aménager les belvédères afin d'en faire des outils de sensibilisation au paysage et à leurs évolutions en prenant de la hauteur (signalétique, panneaux...).
- » Requalifier les sites existants d'implantation d'habitats légers en travaillant leurs covisibilités, révéler leurs particularités (sol, végétation, relief). Limiter strictement l'imperméabilisation du sol et les mouvements de terre.



#### Référence inspirante hors du territoire



Réhabilitation d'une ancienne auberge comme pôle d'accueil touristique menée par le syndicat mixte du Plateau du Retord

### 3 Sensibiliser les acteurs du tourisme sur les impacts du développement de l'Habitat Léger de Loisir dans les paysages du Plateau des Lacs.

- » Mettre en place un atelier et un cahier des charges à destination des élus et des acteurs du tourisme sur les bonnes pratiques liées à l'accueil touristique.
- » Intégrer la question des habitats légers de loisir dans les sujets portés par le CAUE du Jura.
- » Créer un "guide" des bonnes pratiques architecturales et paysagères pour les zones d'activités par le CAUE du Jura en adaptant les préconisations aux particularités des unités paysagères.

## Requalifier les entrées de villes et villages pour limiter la banalisation des paysages.

### 4 Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Second Plateau.

- » Intégrer le vocabulaire paysager du Second Plateau dans les zones d'activités : très dense réseau de haies, chemins perméables, murs, murgers...
- » Mettre en place des partenariats entre monde agricole et industriels/artisans pour maintenir une activité agricole dans les zones d'activités.
- » Maintenir ou aménager un assainissement aérien propre au territoire (prairie de stockage, réseaux de fossés...).
- » Gérer durablement les grandes surfaces perméables (éco-pâturage)
- » Requalifier, intégrer paysagèrement et architecturalement les zones d'activités à leur contexte.

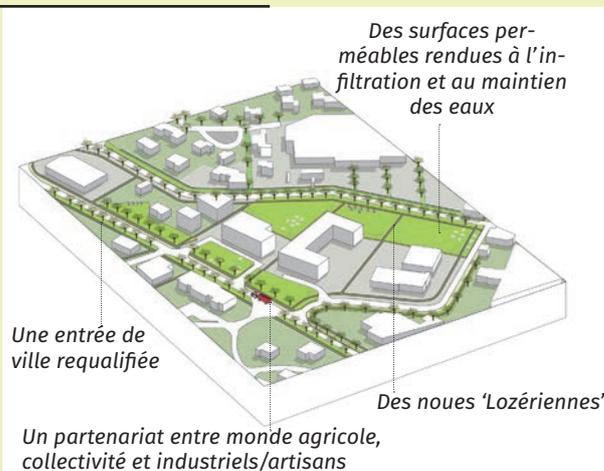
### 5 Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.

- » Retrouver les porosités entre le rural et l'urbain : cheminements et interstices du tissu urbain en contact avec les zones agricoles et forestières.
- » Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines (géographiquement et socialement). Employer les modèles d'implantation d'origine des villages pour penser les extensions et le renouvellement urbain.
- » Qualifier et protéger les structures villageoises adaptées à leur contexte.

### 6 Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbation.

- » Accompagner la création de coupures vertes fertiles : vergers, jardins familiaux, agri-parcs... en s'appuyant sur le travail autour des franges du CAUE du Jura par exemple, ainsi que sur le réseau de haies très présent sur le second plateau.
- » Affirmer les limites et les entrées de ville par un vocabulaire urbain spécifique.
- » Mettre en valeur les entrées de villes, les centres-bourgs et les perspectives visuelles depuis les centres des villes et villages.
- » Sensibiliser les élus et les habitants en aménageant des vues sur la plaine à partir des belvédères (panneau panorama explicatif des paysages avant-après, des formes urbaines etc.).

#### 👍 Référence inspirante hors du territoire



Réaménagement d'une zone d'activités en rapport avec son contexte - Atelier des territoires session nationale "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement - Bès Truyère 2050" Caudex

#### 👍 Références inspirantes sur le territoire jurassien



Fiche "Respecter le relief" - CAUE du Jura

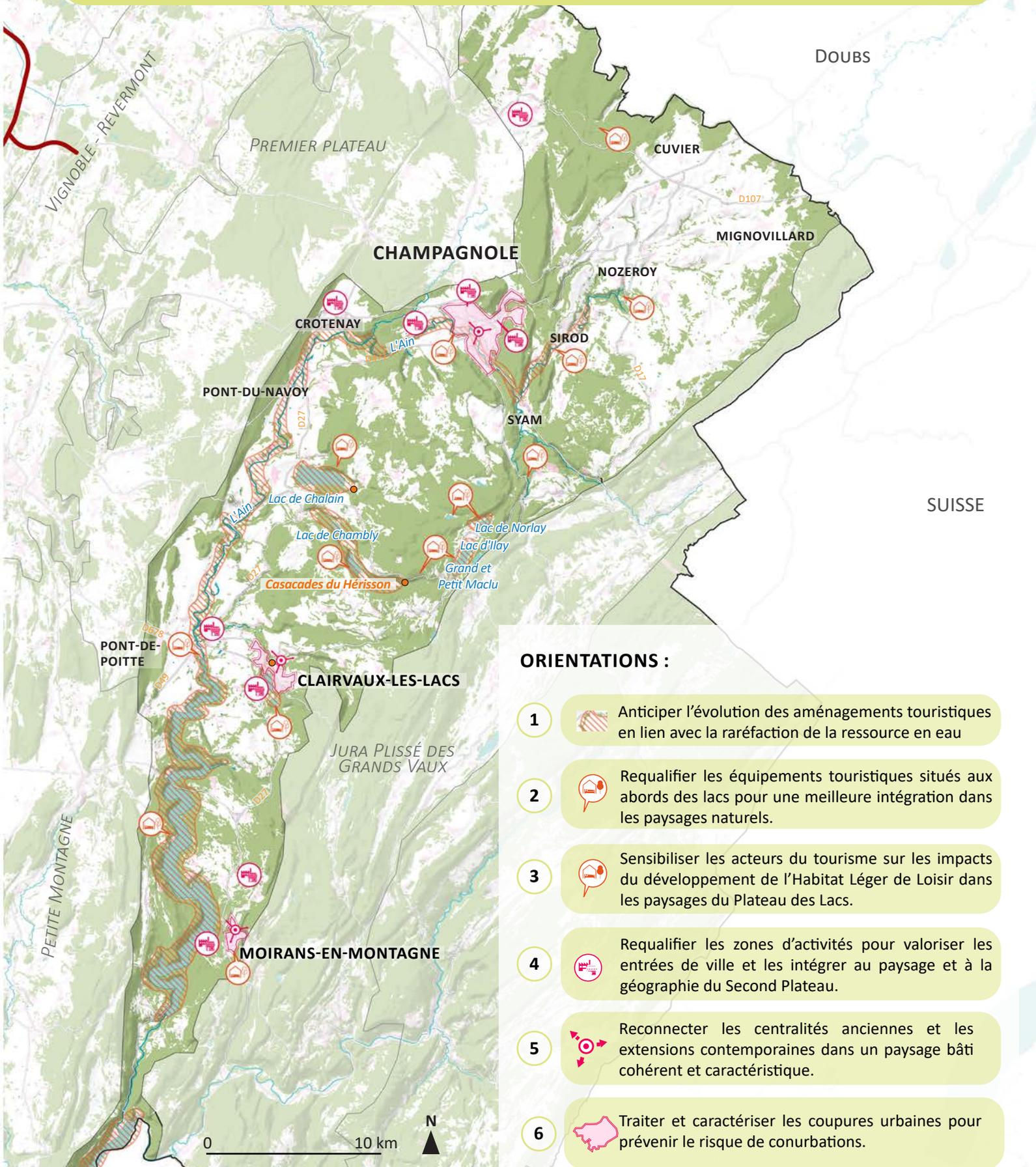
#### 👍 Références inspirantes sur le territoire jurassien



Rapport urbain agricole - Fouchersans

## LE SECOND PLATEAU

**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Vallée ou fond de combe \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages



### ORIENTATIONS :

- 1  Anticiper l'évolution des aménagements touristiques en lien avec la raréfaction de la ressource en eau
- 2  Requalifier les équipements touristiques situés aux abords des lacs pour une meilleure intégration dans les paysages naturels.
- 3  Sensibiliser les acteurs du tourisme sur les impacts du développement de l'Habitat Léger de Loisir dans les paysages du Plateau des Lacs.
- 4  Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Second Plateau.
- 5  Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.
- 6  Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbations.

## RECOMMANDATIONS :

2

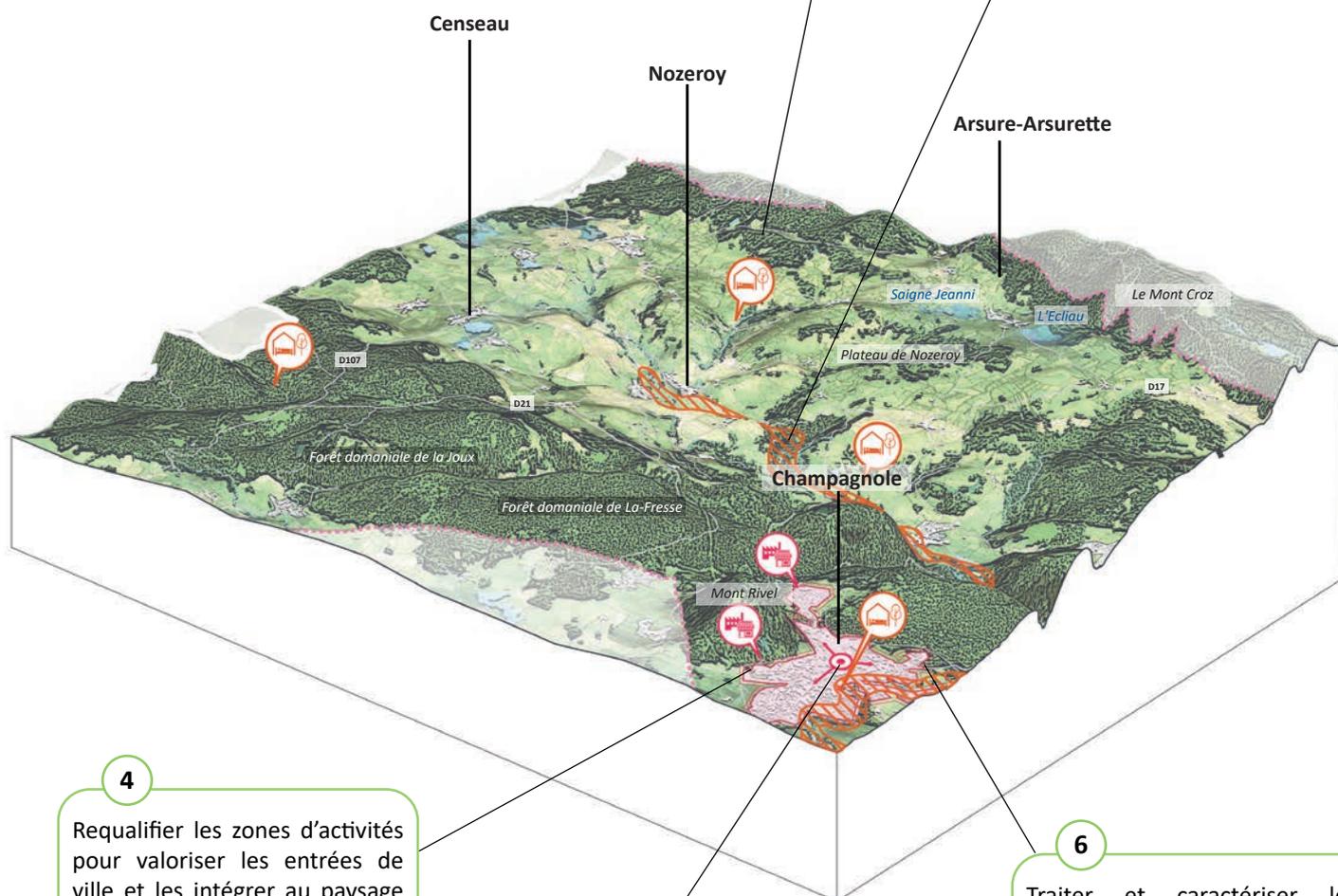
Requalifier les équipements touristiques situés aux abords des lacs pour une meilleure intégration dans les paysages naturels.

3

Sensibiliser les acteurs du tourisme sur les impacts du développement de l'Habitat Léger de Loisir dans les paysages du Plateau des Lacs.

1

Anticiper l'évolution des aménagements touristiques en lien avec la raréfaction de la ressource en eau



4

Requalifier les zones d'activités pour valoriser les entrées de ville et les intégrer au paysage et à la géographie du Second Plateau.

6

Traiter et caractériser les coupures urbaines pour prévenir le risque de conurbations.

5

Reconnecter les centralités anciennes et les extensions contemporaines dans un paysage bâti cohérent et caractéristique.

## LE JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX

**Conforter les politiques de gestion des tourbières pour préserver les écosystèmes et gérer l'attrait touristique associé.**

**1 Continuer à restaurer écologiquement les tourbières tout en les protégeant de la fréquentation touristique.**

- » S'appuyer sur les circuits de randonnée existants pour sensibiliser les visiteurs et les habitants aux milieux écologiques des tourbières grâce à une signalétique adaptée et pédagogique et des aménagements de qualité.
- » Développer les activités de découverte et de sensibilisation menées par les associations autour des tourbières et des zones humides.
- » Mettre en place des parcours balisés, des chemins en caillebotis et des tours d'observation permettant aux promeneurs de profiter pleinement des tourbières sans dégrader le milieu et déranger la faune.
- » Créer un pôle de découverte des tourbières : un site pédagogique et scientifique de suivi de l'état des zones humides.
- » Mettre en place un plan de gestion, en association avec les agriculteurs du secteur, pour l'entretien des tourbières par une fauche adaptée et un pâturage extensif.



*Références inspirantes sur le territoire jurassien*



*Passerelle piétonne réalisée sur le site du lac de Lamoura - PNR Jura et Programme LIFE Tourbières*

**Maintenir les structures villageoises anciennes pour préserver les paysages de hameaux ou d'habitat rural dispersé sur les secteurs les plus reculés.**

**2 Marquer la limite des villages et des hameaux face au risque d'étalement le long des axes et sur les crêtes.**

- » Retrouver les porosités entre le rural et l'urbain : Favoriser des cheminements et interstices du tissu urbain en contact avec les zones agricoles et forestières, autres que des chemins d'accès à des zones de pavillons. Proposer un maillage de chemins en mode doux rural.
- » Affirmer les limites et les entrées de ville par un vocabulaire urbain spécifique et non une dilution du tissu en petits satellites urbains le long des axes routiers.



*Références inspirantes sur le territoire jurassien*



*Voie verte aménagée entre Dole et Lons-le-Saunier*

**3 Réinvestir les centres-bourgs pour les rendre attractifs et en faire baisser la vacance.**

- » Valoriser et conforter l'organisation traditionnelle villageoise du Jura des Grands Vaux, attractive pour habiter dans un paysage vivant et préservé.
- » Privilégier la rénovation du bâti en centre-bourg et la création de petits collectifs intégrant une dimension productive aux abords des nouvelles zones construites (gestion de l'eau en place, vergers, alignements productifs...).

#### 4 Préserver les coupures vertes.

- » Accompagner la création de coupures vertes fertiles : vergers, jardins familiaux, agri-parcs... en s'appuyant sur le travail autour des franges du CAUE du Jura par exemple, ainsi que sur le réseau de haies présent sur les Grands Vaux mais à revaloriser.



#### Référence inspirante hors du territoire



Vergers - Programme de plantation de vergers par la Chambre d'agriculture du Jura Suisse

### Encourager la transformation des forêts monospécifiques vers la forêt jardinée mixte pour s'adapter au changement climatique et aux attaques de ravageurs.

#### 5 Valoriser les résultats positifs de la gestion de la forêt jardinée, multifonctionnelle, garante d'une importante biodiversité forestière, favorisant la diversité paysagère et étant plus résiliente face aux impacts du réchauffement climatique.

- » Valoriser et développer les recherches sur les atouts écologiques et agronomiques de cette structure paysagère.
- » Développer des parcours de randonnée de découverte des forêts jardinées.
- » Communiquer sur l'AOC Bois du Jura et son rapport au paysage dans le marketing territorial et touristique du département.



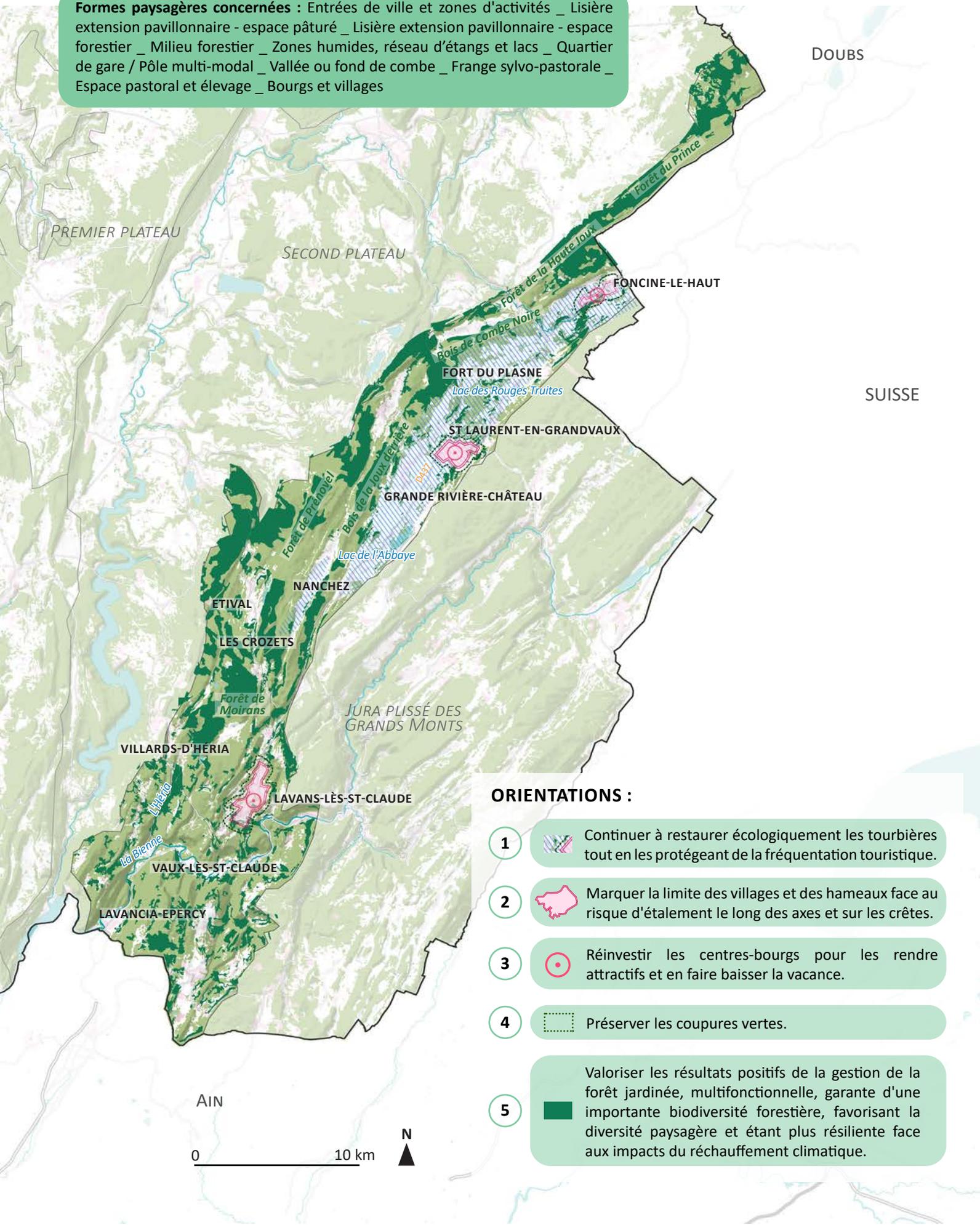
#### Référence inspirante hors du territoire



Projet SEVE - Sylviculture Equitable Vivante et Engagée par Envol Vert dans le 81

## LE JURA PLISSÉ DES GRANDS VAUX

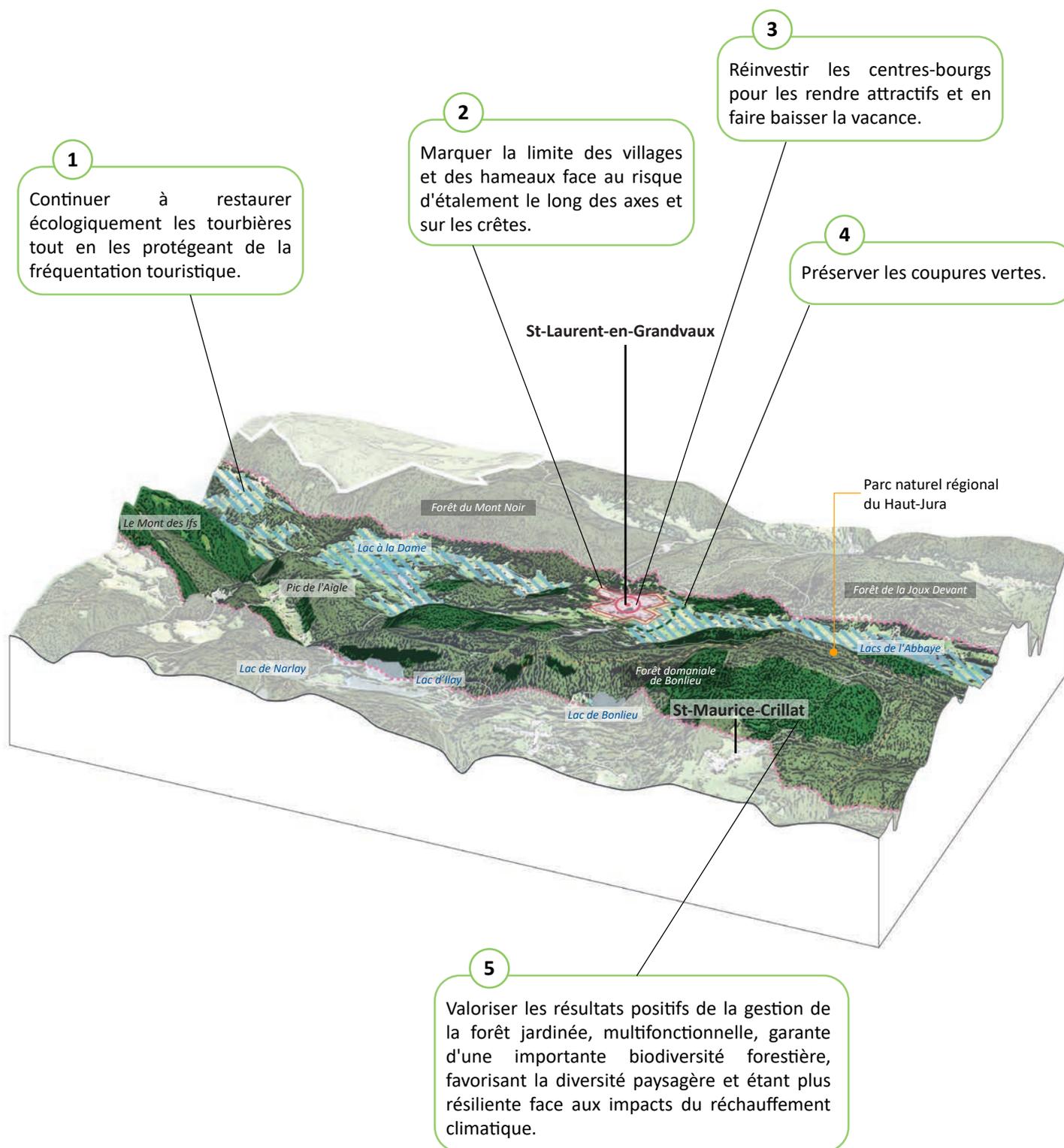
**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Vallée ou fond de combe \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages



### ORIENTATIONS :

-  Continuer à restaurer écologiquement les tourbières tout en les protégeant de la fréquentation touristique.
-  Marquer la limite des villages et des hameaux face au risque d'étalement le long des axes et sur les crêtes.
-  Réinvestir les centres-bourgs pour les rendre attractifs et en faire baisser la vacance.
-  Préserver les coupures vertes.
-  Valoriser les résultats positifs de la gestion de la forêt jardinée, multifonctionnelle, garante d'une importante biodiversité forestière, favorisant la diversité paysagère et étant plus résiliente face aux impacts du réchauffement climatique.

## RECOMMANDATIONS :



## LE JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

Gérer la pression transfrontalière (et la qualité des formes bâties) qui se reporte de plus en plus loin sur l'unité paysagère pour limiter son impact.

### 1 Limiter les contrastes paysagers entre les formes architecturales anciennes et les extensions contemporaines.

- » Réaliser un référentiel commun pour tous les types de constructions, s'inspirant des fiches conseils réalisées par le CAUE du Jura et intégrant les spécificités architecturales à respecter (matériaux, colorimétrie, insertion dans son contexte...).
- » Intégrer des cheminements piétons au tissu des extensions urbaines se connectant à la trame de cheminements ruraux et à celle de centres anciens.
- » Créer des lieux de convivialité dans ces secteurs en intégrant une réflexion sur la qualité des espaces publics (gestion de l'eau, végétalisation, provenance des matériaux...).
- » Affirmer les "poches" agricoles encore présentes au sein des zones urbaines comme un système agricole et paysager qui doit rester actif et productif et qui participe au cadre de vie recherché par les habitants.



#### Référence inspirante hors du territoire



Logements récents de lotissement respectant les caractéristiques architecturales et paysagères locales à Nasbinals

### 2 Protéger la silhouette des bourgs anciens.

- » Employer les modèles d'implantation d'origine des villages pour penser les extensions et le renouvellement urbain.
- » Protéger et mettre en valeur les cônes de vue sur les silhouettes villageoises et le paysage depuis les axes routiers, les crêtes et les belvédères : défrichage, ouvertures, ouvrages adaptés.
- » Affirmer les limites et les entrées de ville par un vocabulaire urbain spécifique.
- » Mettre en valeur les entrées de villes, les centres-bourgs et les perspectives visuelles depuis les centres des villes et villages.



#### Référence inspirante hors du territoire



Aménagement de la poche agricole des Périseaux par la Métropole Européenne de Lille

Adapter les infrastructures touristiques de moyenne montagne, en tenant compte des paysages, face aux impacts du changement climatique.

### 3 En fonction des secteurs, maintenir ou accélérer une transition du modèle touristique dont les infrastructures seraient intégrées aux paysages et aider à leur valorisation.

- » Permettre et favoriser la mutabilité des équipements touristiques hivernaux existants.
- » Renforcer l'offre d'hébergements, d'activités et de services pour le tourisme estival plus durable : tourisme nature, agro-tourisme...
- » Créer des itinéraires touristiques de découverte et de sensibilisation au patrimoine et aux paysages du Jura plissé accessibles facilement et bien référencés.



#### Références inspirantes sur le territoire jurassien



Réserve naturelle nationale de l'île du Girard (plaine céréalière et val de Loue)

#### 4 Maîtriser la fréquentation touristique pour limiter les incidences sur les milieux naturels.

- » Répartir la fréquentation touristique sur le territoire et dans le temps, en développant l'itinéraire touristique actuel et l'hébergement, en intégrant la découverte et la sensibilisation au patrimoine et aux paysages du Jura plissé, mais surtout en sensibilisant sur la protection des milieux naturels.

### Redynamiser les centres-bourgs et requalifier les friches face à une désindustrialisation des fonds de vallée.

#### 5 Mettre en place des projets de renouvellement urbain qui soient intégrés aux paysages particuliers et aux risques d'inondation de la vallée de la Bienne.

- » Intégrer les questions d'inondation et de désimperméabilisation aux projets de requalification des friches industrielles, travail à mener avec le CAUE du Jura.

#### 6 Valoriser l'ambiance villageoise des centres-bourgs et réinvestir le bâti ancien, reconnecter les zones résidentielles reculées.

- » Qualifier et protéger les structures villageoises adaptées à leur contexte. Intégrer dans les documents d'urbanisme des fiches d'identité des caractéristiques architecturales et urbaines locales à maintenir.
- » Valoriser ces ensembles architecturaux grâce à une campagne de signalétique (panneaux explicatifs) dans les villages.
- » Éviter le changement de destination des commerces en centre-bourg et encourager à leur reprise (aide, préemption et installation de commerce ou de service).
- » Permettre la rénovation et l'adaptation de ces bâtiments aux usages contemporains tout en conservant leur caractère premier.

### Protéger les paysages des hautes combes et pré-bois, pour anticiper l'évolution des pratiques agricoles.

#### 7 Accompagner et sensibiliser à propos des impacts causés par la mécanisation sur les paysages et la biodiversité.

- » S'adosser à l'AOP Comté pour préserver les pâturages sous forme de pré-bois.
- » Valoriser et développer les recherches sur les atouts écologiques et agronomiques de cette structure paysagère.
- » Développer des parcours de randonnée de découverte des pré-bois, identifier et préserver les marqueurs de cette forme agricole et la richesse écologique des milieux qui en résultent (pelouses sèches, murgers, bois morts, zones humides...).

#### 9 Intensifier la réouverture des hautes combes, des parcelles de pré-bois enfrichées et protéger ces structures paysagères.

- » Autant que possible, envisager de créer des troupeaux en régie, communaux, ou valoriser le travail des bergers locaux en les faisant intervenir sur les parcelles en déprise.
- » Mettre en place une politique d'acquisition foncière par les communes et les communautés de communes pour la mise à disposition de terrains aux agriculteurs en vue de leur installation.

#### 8 Maintenir le système d'estive pour respecter la morphologie paysagère du Jura plissé et ses formes agricoles historiques.

- » S'appuyer sur l'exemple des prairies en estive pour le maintien de la biodiversité sur ce territoire et un apport alimentaire intéressant en périodes de sécheresse qui seront plus fréquentes dans les années à venir.

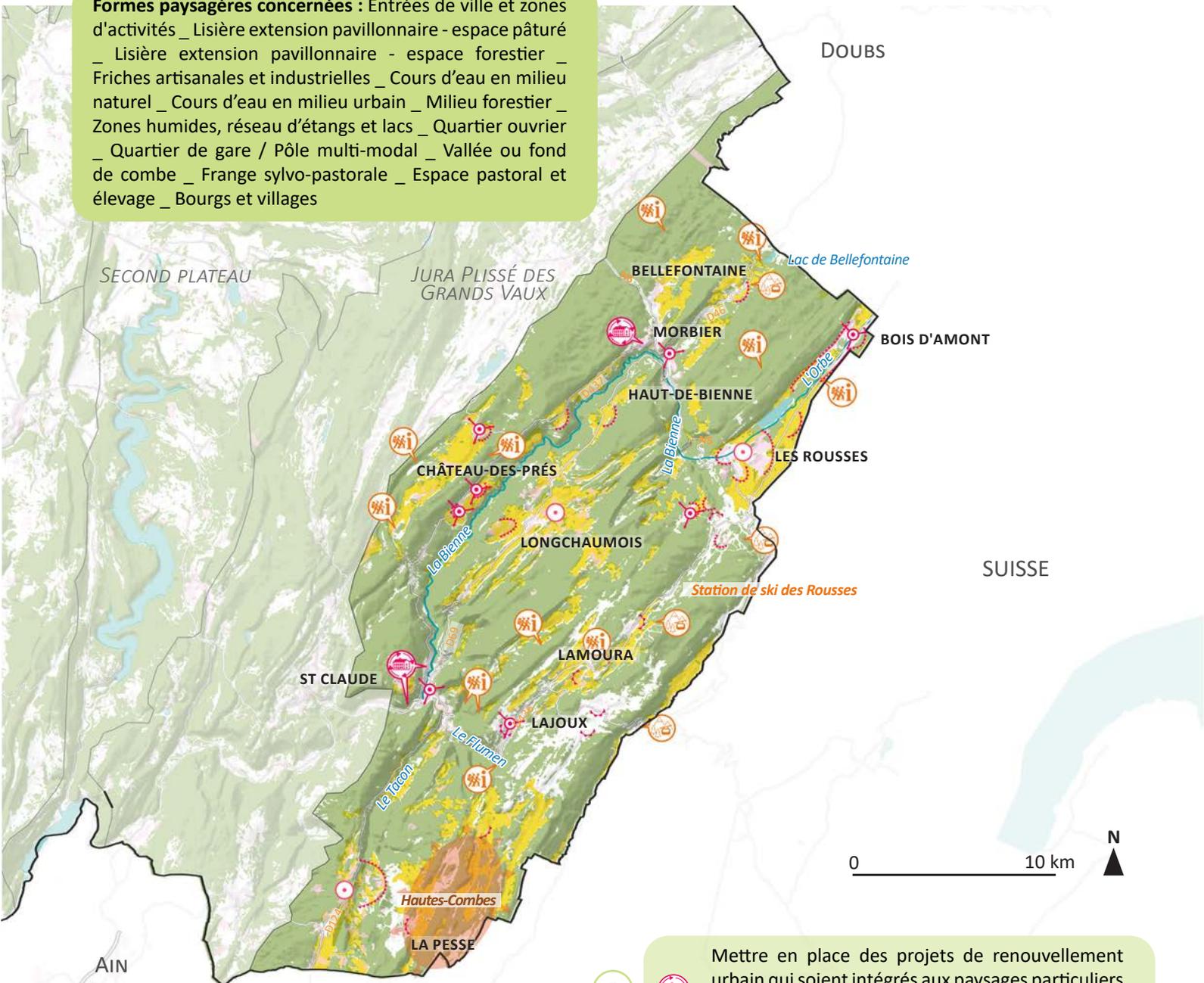
#### Référence inspirante hors du territoire



Projet Patur'ajuste dans le PNR du Morvan - Le paturage de parcelles embroussaillées avec les chèvres laitières de la ferme du Rebout

## LE JURA PLISSÉ DES GRANDS MONTS

**Formes paysagères concernées :** Entrées de ville et zones d'activités \_ Lisière extension pavillonnaire - espace pâturé \_ Lisière extension pavillonnaire - espace forestier \_ Friches artisanales et industrielles \_ Cours d'eau en milieu naturel \_ Cours d'eau en milieu urbain \_ Milieu forestier \_ Zones humides, réseau d'étangs et lacs \_ Quartier ouvrier \_ Quartier de gare / Pôle multi-modal \_ Vallée ou fond de combe \_ Frange sylvo-pastorale \_ Espace pastoral et élevage \_ Bourgs et villages

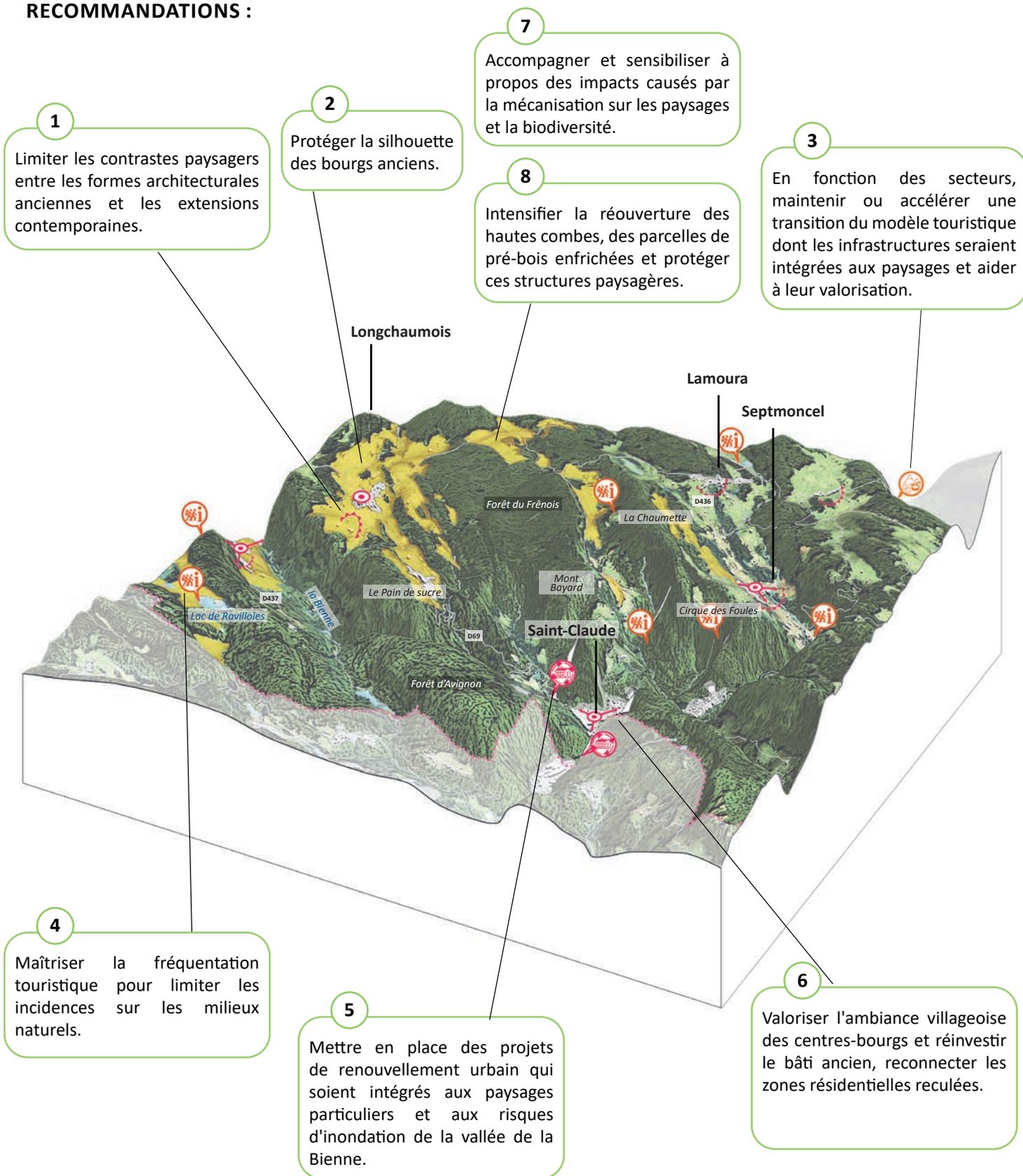


### ORIENTATIONS :

- 1 Limiter les contrastes paysagers entre les formes architecturales anciennes et les extensions contemporaines.
- 2 Protéger la silhouette des bourgs anciens.
- 3 En fonction des secteurs, maintenir ou accélérer une transition du modèle touristique dont les infrastructures seraient intégrées aux paysages et aider à leur valorisation.
- 4 Maîtriser la fréquentation touristique pour limiter les incidences sur les milieux naturels.

- 5 Mettre en place des projets de renouvellement urbain qui soient intégrés aux paysages particuliers et aux risques d'inondation de la vallée de la Bièvre.
- 6 Valoriser l'ambiance villageoise des centres-bourgs et réinvestir le bâti ancien, reconnecter les zones résidentielles reculées.
- 7 Accompagner et sensibiliser à propos des impacts causés par la mécanisation sur les paysages et la biodiversité.
- 8 Maintenir le système d'estive pour respecter la morphologie paysagère du Jura plissé et ses formes agricoles historiques.
- 9 Intensifier la réouverture des hautes combes, des parcelles de pré-bois enfrichées et protéger ces structures paysagères.

## RECOMMANDATIONS :



**1**  
 Limiter les contrastes paysagers entre les formes architecturales anciennes et les extensions contemporaines.

**2**  
 Protéger la silhouette des bourgs anciens.

**7**  
 Accompagner et sensibiliser à propos des impacts causés par la mécanisation sur les paysages et la biodiversité.

**8**  
 Intensifier la réouverture des hautes combes, des parcelles de pré-bois enrichies et protéger ces structures paysagères.

**3**  
 En fonction des secteurs, maintenir ou accélérer une transition du modèle touristique dont les infrastructures seraient intégrées aux paysages et aider à leur valorisation.

**4**  
 Maîtriser la fréquentation touristique pour limiter les incidences sur les milieux naturels.

**5**  
 Mettre en place des projets de renouvellement urbain qui soient intégrés aux paysages particuliers et aux risques d'inondation de la vallée de la Bienne.

**6**  
 Valoriser l'ambiance villageoise des centres-bourgs et réinvestir le bâti ancien, reconnecter les zones résidentielles reculées.







**Caudex**  
Caudex SAS  
3 rue Raymond 69001 Lyon  
contact@caudex.org  
04 82 31 70 69  
www.caudex.org

**FABRIQUES**  
ARCHITECTURES PAYSAGES

Fabriques  
25, rue Burdeau 69001 LYON  
fabriques@fabriques-ap.net  
04 82 53 46 61  
www.fabriques-ap.net

**Julien RIOU**  
contact@julienriou.com  
www.julienriou.fr

**Karolina SAMBORSKA**  
17 sentier Ferrand  
93130 Noisy le Sec  
samborska.karolina@yahoo.com  
06.20.74.42.12 www.  
karolinasamborska.com